



LIEU HISTORIQUE NATIONAL  
DU CANADA DU

# YORK FACTORY

*Plan directeur*



Parcs Canada Parks Canada

Canada

© Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2007

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada

Lieu historique national du Canada du York Factory : plan directeur / Parcs Canada.

Publ. aussi en anglais sous le titre: York Factory National Historic Site of Canada management plan

ISBN 978-0-662-73623-3

Cat. no.: R64-105/70-2007F

1. Lieu historique national York Factory (York Factory, Man.)--Gestion.
  2. Lieux historiques--Canada--Gestion. 3. Lieux historiques--Manitoba--Gestion.
  4. Parcs nationaux--Canada--Gestion. 5. Parcs nationaux--Manitoba--Gestion.
- I. Title.

FC3364.Y66P3714 2007

971.2'71

C2007-980055-6

Also available in English

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

# YORK FACTORY

*Plan directeur*

Octobre 2007



## Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada York Factory. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada York Factory.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

John Baird



# Énoncé de recommandation

## Plan directeur du lieu historique national du Canada York Factory

Recommandé aux fins d'approbation par :


---

Alan Latourelle  
Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada



---

Dawn Bronson  
Directeur d'unité de gestion, Manitoba  
Parcs Canada

## Sommaire

Le présent document expose le plan directeur du lieu historique national du Canada (LHNC) York Factory. Il vise à fournir un cadre pour la gestion de ce lieu patrimonial d'importance nationale et compte des mesures pour assurer son intégrité commémorative et fournir des expériences mémorables et significatives aux visiteurs.

De 1684 à 1957, York Factory figurait parmi les postes de traite les plus anciens et les plus importants de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le toponyme York désigne également une collectivité dynamique, appelée *Kihci-wâskâhikan* en langue crie. De nos jours, York Factory est un lieu historique national que gère Parcs Canada. Situé sur les berges de la rivière Hayes, rivière du patrimoine canadien, et près de la baie d'Hudson, York Factory est une destination touristique d'aventure pour les canoéistes et les visiteurs arrivés par avion. Il s'agit d'un autre genre de destination, du lieu de résidence de nombreux membres des Premières nations à l'ouest de la baie d'Hudson.

Pour élaborer ce plan directeur, l'équipe de planification a dû échanger de l'information et des idées avec un certain nombre de chercheurs et de gestionnaires de Parcs Canada, des collectivités autochtones associées à York Factory, des voyageurs et des pourvoyeurs, des ingénieurs et des scientifiques de l'extérieur de Parcs Canada ainsi que des particuliers qui s'intéressent au sort du lieu historique.

Le plan directeur s'inspire d'un énoncé de vision pour le LHNC York Factory. Les objectifs, l'orientation et les mesures décrivent comment on réalisera la vision. La conservation du patrimoine menacé par l'érosion importante des berges, la dégradation du pergélisol et d'autres facteurs environnementaux sont des éléments centraux du plan directeur.

Selon la vision, on fera la promotion et la gestion du LHNC York Factory comme une destination touristique d'aventure où les visiteurs arrivent en sachant qu'il s'agit d'un lieu d'importance nationale et repartent avec des souvenirs mémorables de leur séjour, de l'importance de York Factory et du soutien pour sa protection. On racontera l'histoire de la traite des fourrures et de ses effets sur les peuples et la terre dans la région de York Factory. Les histoires des Premières nations de York Factory feront partie intégrante de la mise en valeur du lieu. Étant donné l'éloignement de l'endroit, peu de Canadiens auront l'occasion de visiter cet endroit, ainsi les activités de diffusion externes seront essentielles pour raconter l'histoire de York Factory. L'entrepôt et d'autres bâtiments, ainsi que les vestiges archéologiques de York Factory, le cimetière et l'esprit du lieu seront protégés à long terme. La recherche, les connaissances traditionnelles et la surveillance feront partie intégrante de la gestion du LHNC York Factory, améliorant notre compréhension de son histoire, de ses ressources culturelles et de ses menaces environnementales. Les partenariats et la participation du public, particulièrement celle des collectivités des Premières nations liées à York Factory, les organisateurs de voyages et les exploitants de pourvoirie, et les milieux de la recherche pertinents, seront essentiels pour assurer l'intégrité commémorative et créer des expériences significatives pour les visiteurs.

La mise en œuvre de ce plan directeur au cours des prochaines années mènera à la réalisation de la vision du lieu historique. Celle-ci sera examinée tous les cinq ans, notamment au moyen de consultations publiques, afin d'évaluer son efficacité et sa pertinence pour la gestion du LHNC York Factory.



# Table des matières

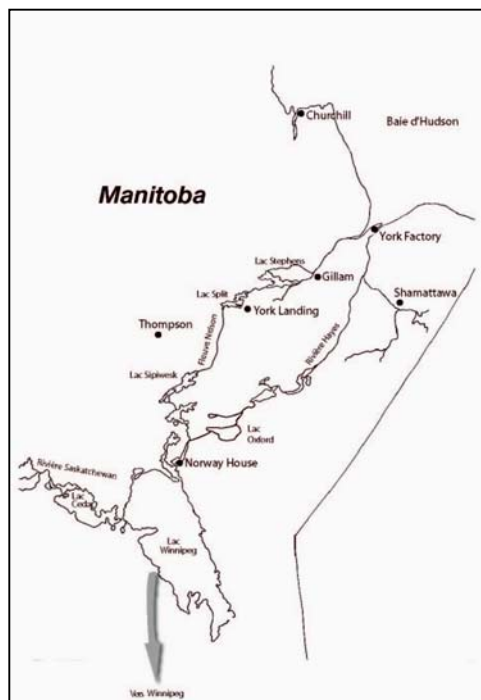
Avant-propos .....	i
Énoncé de recommandation.....	iii
Sommaire .....	iv
1. Introduction.....	1
1.1. Lieux historiques nationaux du Canada .....	2
1.2. York Factory : Un lieu d'importance historique nationale .....	3
1.3. Un lieu historique menacé.....	6
1.4. Élaboration du plan directeur.....	7
2. Contexte de planification : York Factory au tournant du XXI <sup>e</sup> siècle.....	9
2.1. Gestion des ressources culturelles.....	9
2.1.1. Constructions.....	11
2.1.2. Vestiges archéologiques .....	13
2.1.3. Cimetière .....	14
2.1.4. Objets façonnés.....	15
2.1.5. Esprit des lieux .....	16
2.2. Mise en valeur du patrimoine.....	17
2.3. Visiteurs, services d'accueil et installations.....	19
2.4. Gestion des ressources naturelles.....	21
2.5. Relations.....	22
2.6. Administration et opérations.....	22
3. Vision.....	24

4. Le plan directeur .....	25
4.1. Conservation du patrimoine .....	25
4.1.1. Mesures relatives à l'érosion des rives.....	26
4.1.2. Mesures relatives au mauvais drainage du sol.....	29
4.1.3. Mesures relatives au réchauffement climatique .....	31
4.1.4. Mesures relatives à l'avancée de la végétation .....	34
4.1.5. Mesures relatives à la détérioration naturelle de certaines ressources culturelles .....	36
4.1.6. Inventaire permanent et évaluation des ressources culturelles .....	38
4.2. Expérience de séjour enrichissante .....	39
4.3. Appréciation et compréhension du public .....	44
4.3.1. Mise en valeur du patrimoine sur place .....	45
4.3.2. Mise en valeur du patrimoine hors site .....	46
4.4. Rôle des partenaires et des intervenants.....	48
4.5. Gérance environnementale .....	50
4.6. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique .....	50
5. Mise en œuvre et évaluation du plan directeur .....	52
Annexe A. Résumé du processus de planification et de consultation.....	53

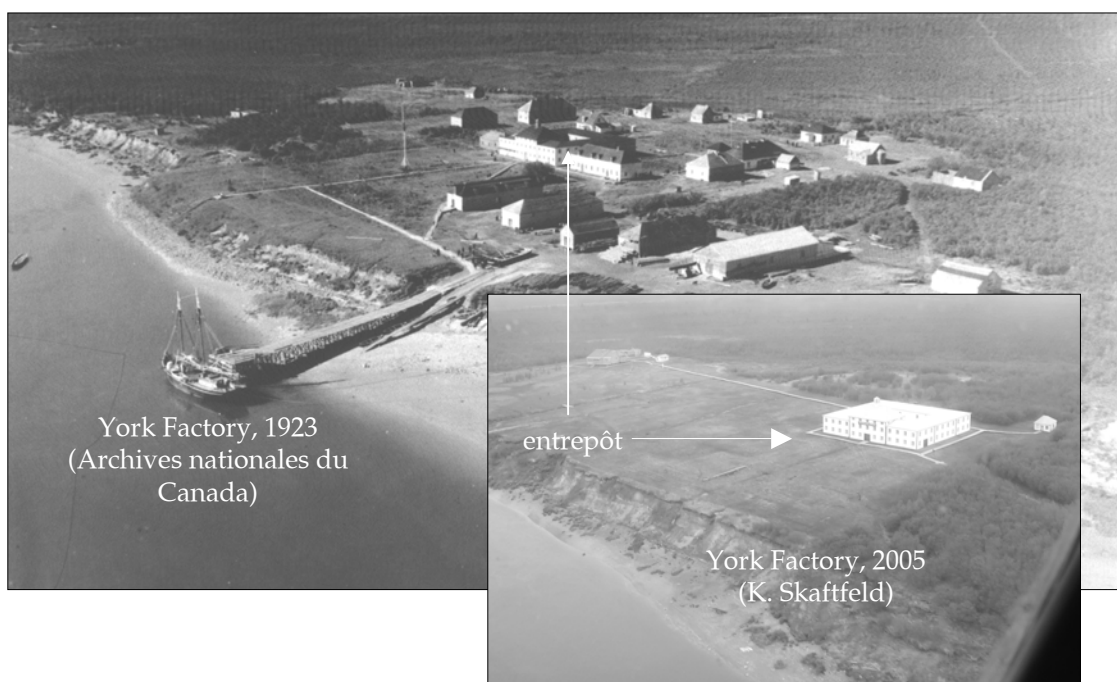
# 1. Introduction

Exploité de façon ininterrompue de 1684 à 1957, York Factory figurait parmi les postes de traite les plus anciens et les plus importants de la Compagnie de la Baie d’Hudson. Le toponyme *York Factory* désigne également une collectivité dynamique, appelée *Kihci-wâskâhikan* en langue crie. De nos jours, York Factory est un lieu historique national du Canada (LHNC), un lieu patrimonial que gère Parcs Canada.

Le présent plan directeur décrit la vision à long terme proposée pour la protection, la mise en valeur et l’utilisation appropriée de ce lieu historique fascinant mais menacé, ainsi que les objectifs, les stratégies et les principales mesures à adopter pour concrétiser cette vision. Il mandate Parcs Canada de se concentrer – dans ses décisions, dans ses partenariats et dans la gestion de ses ressources financières et humaines – sur l’intégrité commémorative de York Factory et sur la création d’une expérience de qualité pour les visiteurs. Le nouveau plan directeur remplace celui qui date de 1988.



Le LHNC York Factory est situé près de l’embouchure de la rivière Hayes, dans la baie d’Hudson, à environ 220 km au sud de Churchill, au Manitoba.  
(L. Vasarevic Brunet)



## 1.1 Lieux historiques nationaux du Canada

Le réseau pancanadien de lieux patrimoniaux de Parcs Canada comprend des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et un certain nombre de lieux historiques nationaux<sup>1</sup>. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation représentent des milieux terrestres et marins précis (voir le *Plan du réseau des parcs nationaux* et le *Plan du réseau des aires marines nationales de conservation* de Parcs Canada). Quant aux lieux historiques nationaux, ils visent à commémorer diverses facettes de l'histoire du Canada (voir le *Plan du réseau des lieux historiques nationaux* de Parcs Canada). Voici les objectifs des lieux historiques nationaux :

- favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;
- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;
- encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada (*Politique sur les lieux historiques nationaux* de Parcs Canada).

**York Factory et le réseau de lieux historiques nationaux**  
Maillon d'une chaîne formée de quelque 900 lieux, 580 personnes et 350 événements d'importance historique nationale, le LHNC York Factory symbolise le thème des économies en développement du Canada, en particulier la traite des fourrures. Ce réseau pancanadien compte au moins 30 lieux, personnes et événements d'importance nationale qui sont associés à l'histoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

**Objectif de commémoration** – La raison précise pour laquelle un lieu historique revêt une importance nationale. L'objectif de commémoration est tiré des recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui sont approuvées par le ou la ministre responsable de Parcs Canada.

**Intégrité commémorative** – Concept créé par Parcs Canada pour gérer et évaluer les lieux historiques nationaux, ainsi que pour rendre compte au Parlement et au public canadien de leur état et des mesures mises en place pour en prendre soin. Il y a intégrité commémorative lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation, à titre de lieu historique national, ne sont ni endommagées ni menacées;

---

<sup>1</sup> Seuls 149 des quelque 900 lieux historiques nationaux du pays sont administrés par Parcs Canada. Le LHNC York Factory figure sur cette liste. Les autres sont administrés par d'autres ministères fédéraux ou par des gouvernements provinciaux ou territoriaux, et certains appartiennent à des intérêts privés.

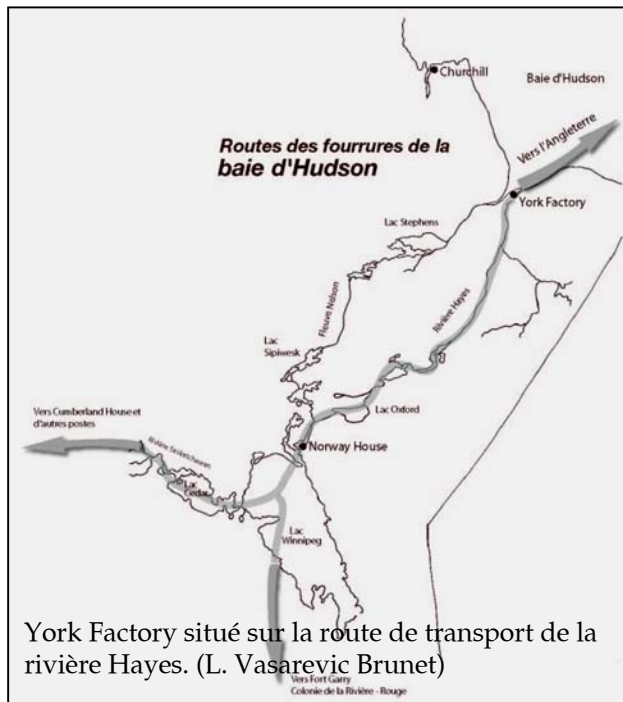
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu historique.

## 1.2 York Factory : Un lieu d'importance historique nationale

York Factory a été classé lieu historique national en 1936. À l'époque, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada avait recommandé que le Canada **reconnaisse le rôle crucial que York Factory a joué dans la lutte entre Français et Anglais pour le contrôle de la traite des fourrures dans la baie d'Hudson, en tant que poste de traite et entrepôt de la Compagnie de la Baie d'Hudson pendant plus de 250 ans, et en tant que base principale pour l'expansion de la traite des fourrures vers l'intérieur de l'Ouest canadien.**

L'importance historique de York Factory est résumée dans les paragraphes qui suivent. York Factory est protégé et mis en valeur dans l'intérêt des générations actuelles et futures pour les raisons suivantes :

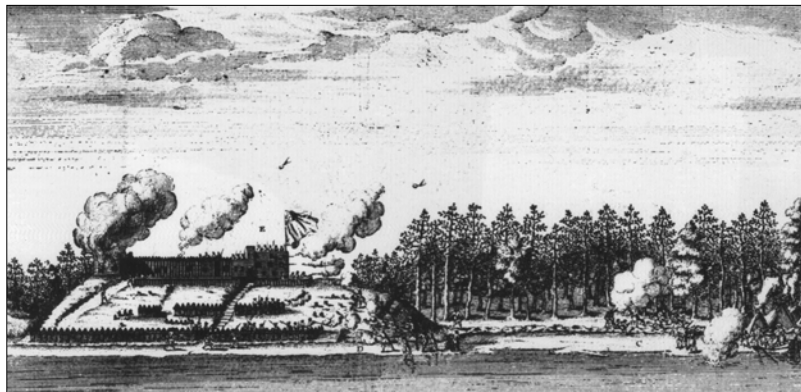
**La traite des fourrures occupe une place prépondérante dans l'histoire et le patrimoine du Canada. York Factory, qui figure parmi les postes de traite les plus anciens de la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) en Amérique du Nord, a été**



**exploité de façon ininterrompue pendant une très longue période, et il a joué un rôle central dans l'histoire de notre pays.** Il a servi tour à tour de poste de traite, de centre de distribution pour l'intérieur de l'Ouest canadien et de siège social pour le vaste Département du Nord de la CBH. Au cours de cette longue histoire, trois postes de traite se sont succédés à cet endroit : York Factory I (connu sous le nom de *fort York*, 1684-1715), York Factory II (1715-1788) et York Factory III (1788-1957). L'érosion de la berge de la rivière Hayes a entraîné l'effondrement des deux premiers postes de traite. Le LHNC York Factory relate l'histoire du troisième établissement.

**York Factory se trouvait à un endroit stratégique d'où la CBH pouvait facilement accéder au vaste territoire septentrional de l'Amérique du Nord et s'assurer ainsi le contrôle de la traite dans cette région riche en bêtes à fourrure.** La CBH se servait de la baie d'Hudson comme voie navigable pour le transport des pelleteries vers l'Europe et pour l'importation de marchandises européennes vers le Nouveau

Monde. La rivière Hayes, rivière du patrimoine canadien, lui donnait accès à des Premières nations qui venaient de régions aussi éloignées que les Prairies pour faire le troc « du côté de la baie ». Après 1774, lorsque la CBH a entrepris la création d'un réseau de postes de traite dans l'intérieur, la rivière Hayes reliait tous ces postes à York Factory, qui tenait alors lieu de centre d'approvisionnement. De par son emplacement stratégique, York Factory a servi de base pour les voyages d'exploration de David Thompson, de Peter Fidler et d'autres aventuriers célèbres.



Le bombardement du fort York par les Français en 1697. Tiré de *l'Histoire de l'Amérique septentrionale* de Potherie, 1753. (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson)

**York Factory a été à maintes reprises le théâtre de conflits armés entre l'Angleterre et la France, qui se disputaient la domination coloniale de l'Amérique du Nord à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècles.** De 1684 à 1713, York Factory a changé de mains six fois à la suite d'une série d'attaques. L'une des batailles navales les plus marquantes de l'histoire canadienne est survenue à quelques milles au large de York Factory. En vertu du Traité d'Utrecht, la CBH a regagné définitivement le contrôle de York Factory, appelé *fort Bourbon* sous le régime français.

**Pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle, York Factory est demeuré le carrefour politique, économique et social d'une société axée sur la traite des fourrures dans l'Ouest canadien.** De 1810 à 1873, York Factory était à la fois un centre administratif, un centre de transbordement et une source d'approvisionnement en denrées et en biens de commerce pour le Département du Nord de la CBH. Letitia Hargrave, épouse du commissionnaire en chef, James Hargrave, disait de York Factory qu'il s'agissait de l'endroit le plus respectable du territoire<sup>2</sup>. Les nombreuses ressources archéologiques du lieu historique (au-delà de 70 bâtiments connus et une collection de plus de 300 objets façonnés) fournissent des indications précieuses sur cette période de l'histoire de York Factory. De nos jours, l'entrepôt de trois étages est un point de repère bien visible au cœur des basses terres planes de la baie d'Hudson. Sa fonction, son architecture, sa construction et sa taille imposante témoignent de l'important rôle que jouait York Factory.

---

2 Le commerçant de fourrures Robert Ballantyne ne partageait pas cet avis. En 1843, il a décrit York Factory comme [traduction libre] « une tache monstrueuse dans une contrée marécageuse, qui offre une vue partielle sur la mer gelée.... Invivable ».

Tout en devenant successivement poste de traite, entrepôt, centre de distribution et centre administratif du district, York Factory est demeuré un carrefour important pour les Autochtones du Nord du Manitoba. À York Factory, les Cris de la « Garde intérieure » étaient formés d'un groupe de commerçants, de pourvoyeurs, d'employés et de membres de leur famille. Non loin de l'entrepôt, les ruines des camps, des cabanes et du cimetière rappellent l'existence de la collectivité qui entourait le poste de traite au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles. Elle est demeurée la principale localité de cette région côtière jusqu'en 1957, année



York Factory dans les années 1870. L'entrepôt est le bâtiment du centre. (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson)



York Factory, 1880. (Archives nationales du Canada)

où le poste de traite a cessé ses activités et où les habitants se sont dispersés. *Kihci-wâskâhikan*, nom cri de York Factory, signifie « la Grande Maison ». De nombreux membres de la Première nation de York Factory, de la Première nation de Shamattawa, de la Première nation de Tataskwayak et de la Nation crie de Fox Lake considèrent York Factory comme un élément indissociable de leur histoire et comme un lieu étroitement lié à leur territoire traditionnel.

Deux ouvrages de langue anglaise fournissent plus de détails sur l'histoire de York Factory : [The Most Respectable Place in the Territory](#), de Michael Payne, et [Voices from Hudson Bay: Cree Stories from York Factory](#), révisé et compilé par Flora Beardy et Robert Coutts.

### 1.3 Un lieu historique menacé

York Factory risque de disparaître. Comme le savent bien ceux et celles qui y ont vécu et travaillé, la berge nord de la rivière Hayes s'érode depuis longtemps. Les postes de traite York Factory I et II se sont effondrés par suite de l'érosion de cette berge, probablement vers 1900. Les chercheurs estiment qu'une bonne partie des vestiges archéologiques de York Factory III, du cimetière et de l'entrepôt disparaîtront d'ici 100 à 150 ans, si l'érosion se poursuit à son rythme actuel. Dans les 100 dernières années, la berge s'est érodée à un rythme moyen d'environ 3 m à tous les cinq ans.

Cependant, d'une année à l'autre ou d'un emplacement à l'autre, l'érosion peut varier de négligeable à extrême, et il n'est pas rare de voir se détacher de la berge de gros blocs de terre.



Les ravages de l'érosion sur la berge de la rivière Hayes, devant l'entrepôt, 2005. On voit, en suspension précaire, une rigole en bois historique. (K. Skaftfeld)

Les ruines historiques de York Factory sont également menacées par la dégradation du pergélisol et les problèmes de drainage. Le lieu historique se trouve près de la limite sud de la région pergélisolée du Canada. La dégradation du pergélisol est attribuable aux effets combinés du réchauffement climatique, de l'intensification du ruissellement ainsi que du ramollissement et de l'envasement des sols, facteurs qui concourent également à l'érosion des berges. Les saules qui envahissent le lieu historique endommagent les ressources archéologiques, de même que les stèles funéraires et les clôtures du cimetière; cette invasion végétale influe sur le drainage et dissimule la vaste surface de terrain jadis occupée par York Factory.

La rivière Hayes a donné vie à York Factory et a contribué à façonner son histoire. Elle aura également un impact majeur sur son avenir. Il faut à tout prix dresser des plans pour contrer l'érosion de la berge et les autres menaces environnementales afin d'assurer l'avenir de York Factory. Ce travail de planification est d'ailleurs le principal sujet du présent plan directeur. Lorsqu'elle a entrepris l'élaboration du plan directeur, l'Agence Parcs Canada connaissait encore peu ces menaces, et elle ignorait les moyens les plus efficaces et les plus économiques d'en atténuer les effets.



## 1.4 Élaboration du plan directeur

Pour chaque lieu historique qui relève de sa compétence, Parcs Canada est tenue (en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*) de déposer au Parlement un plan directeur contenant des dispositions sur le maintien de l'intégrité commémorative, la protection des ressources et l'activité humaine. Le présent document satisfait à cette exigence.

Les valeurs patrimoniales, les ressources et les messages qui définissent l'intégrité commémorative du LHNC York Factory sont décrits dans l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national York Factory (1988), qui sert de point de référence pour l'élaboration du plan directeur. Tout en énonçant les directives à suivre afin de préserver ou d'améliorer l'intégrité commémorative du lieu historique, le plan directeur doit également exposer l'orientation à adopter pour enrichir l'expérience offerte aux visiteurs et pour aider le public à mieux comprendre York Factory et le mandat de Parcs Canada. Le contenu du présent document respecte les pratiques et les principes de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada. L'évaluation environnementale du plan a été réalisée en conformité avec la *Directive du Cabinet de 2004 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*.

Pour élaborer ce plan directeur, l'équipe de planification a dû échanger de l'information et des idées avec un certain nombre de chercheurs et de gestionnaires de Parcs Canada, des collectivités autochtones associées à York Factory, des voyageurs et des pourvoyeurs, des ingénieurs et des scientifiques de l'extérieur de Parcs Canada ainsi que des particuliers qui s'intéressent au sort du lieu historique. Parcs Canada s'est engagée à poursuivre les consultations et les discussions avec les Premières nations, les intervenants et le public qui s'intéressent au LHNC York Factory pendant la période de validité du plan directeur, sa mise en œuvre et son examen, entre autres. L'annexe A présente un résumé du processus de planification et de consultation.

Le plan directeur guidera Parcs Canada et ses partenaires dans leur travail de protection et de mise en valeur du LHNC York Factory pour le bien de toute la population canadienne. Le plan devrait demeurer en vigueur pendant 15 ans, mais Parcs Canada en fera un examen au moins tous les cinq ans pour en évaluer la pertinence et l'efficacité comme outil de gestion du lieu historique.

Dans les chapitres qui suivent, Parcs Canada présente un examen de l'état actuel du lieu historique (chapitre 2), la vision d'avenir proposée pour York Factory (chapitre 3), les objectifs, les stratégies et les mesures à prendre pour concrétiser cette vision (chapitre 4), de même qu'un cadre pour la mise en œuvre du plan (chapitre 5).



L'entrepôt du York Factory. (M. Cobus)

## 2. Contexte de planification : York Factory au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle

Le présent chapitre décrit l'état du LHNC York Factory à l'époque où les travaux d'élaboration du plan directeur ont commencé. Parcs Canada y fournit de l'information qui permettra de mieux comprendre les conditions, les enjeux et les besoins qui sont à l'origine de l'orientation choisie, et y présente également les opinions exprimées par des collectivités autochtones, des intervenants et des particuliers intéressés par le sort du lieu historique.

L'équipe chargée de l'élaboration du plan directeur devait tenir compte d'une réalité incontournable – l'intégrité commémorative du lieu historique est gravement altérée (voir le document intitulé *Lieu historique national du Canada York Factory – Évaluation de l'intégrité commémorative, 2002-2003*). Comme il a déjà été mentionné, plusieurs facteurs auront fort probablement une incidence sur l'état du lieu historique et pourraient détruire de précieuses ressources culturelles.

### 2.1 Gestion des ressources culturelles

Le concept de gestion des ressources culturelles repose sur des pratiques généralement reconnues qui favorisent la protection et la mise en valeur des ressources culturelles réunies dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. L'expression *ressource culturelle* s'entend d'une œuvre humaine ou d'un endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, et dont la valeur patrimoniale a été reconnue par voie de désignation ou par une collectivité qui croit en son importance historique, culturelle ou spirituelle. Décrite dans la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, la gestion des ressources culturelles comporte quatre volets :

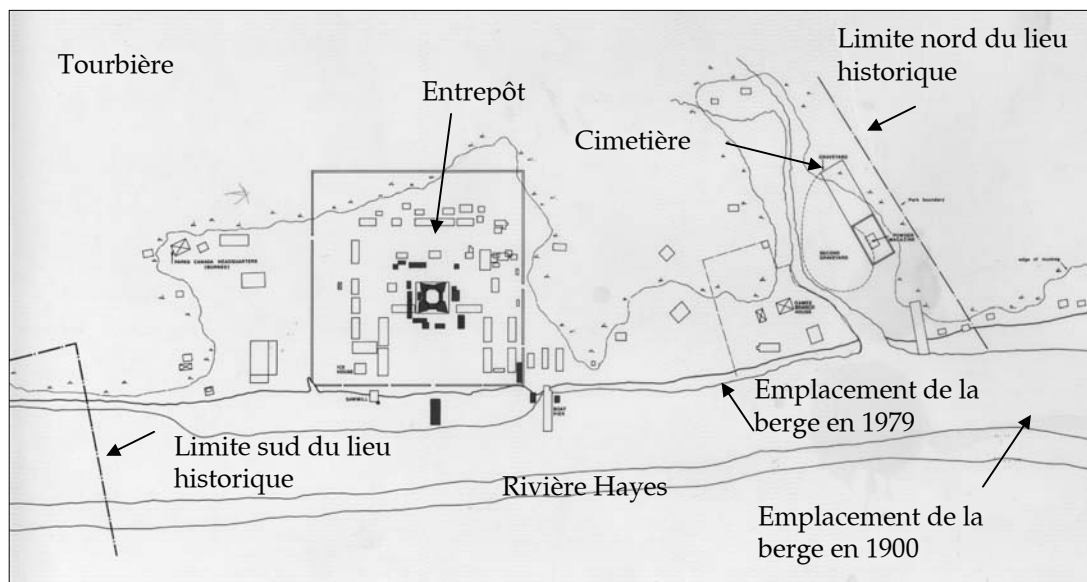
- l'inventaire des ressources;
- l'évaluation des ressources, afin d'évaluer celles qui sont considérées comme des ressources culturelles et de déterminer celles qui leur confèrent une valeur historique;
- la prise en considération de cette valeur historique dans les mesures qui peuvent affecter la protection et la mise en valeur de chaque ressource culturelle et du lieu historique dans son ensemble;
- la surveillance et l'examen des ressources culturelles et des activités du lieu historique afin d'en assurer la conservation et la protection.

La gestion des ressources culturelles, depuis l'inventaire jusqu'à la surveillance, a toujours nécessité un grand effort au LHNC York Factory, et elle continue de représenter un défi de taille.

Le lieu historique occupe une superficie de 48 ha. Cette propriété correspond à celle que la CBH a cédée au gouvernement fédéral en 1968, et elle englobe également certains avoirs privés, de même que l'ancienne propriété de la Division provinciale de la conservation du gibier, dont Parcs Canada s'est portée acquéreur plus tard. La

plupart des ressources culturelles de York Factory sont concentrées sur une petite partie de cette propriété, soit une bande de terrain d'environ 250 m de largeur qui longe la rivière Hayes. En retrait de la berge, la tourbière basse était (et demeure) impropre à l'habitation. Tout près de la rivière se trouvent les vestiges du dernier poste de traite, York Factory III, qui est demeuré en exploitation de 1788 à 1957, ainsi que les ruines d'un certain nombre de bâtiments et du cimetière de la collectivité avoisinante.

Les ruines d'autres cabanes et d'autres constructions, dont celles de la mission anglicane, se trouvent au-delà des limites du LHNC York Factory, mais elles ne sont pas visées par le présent plan directeur.



Emplacement connu et possible des vestiges de bâtiments et d'autres ressources culturelles du LHNC York Factory. L'annexe B présente une version agrandie de cette carte et précise la nature des ressources culturelles.

Le LHNC York Factory abrite les ressources culturelles suivantes :

- quelques bâtiments, dont certains sont encore debout et d'autres le sont en partie, en particulier l'entrepôt, la bibliothèque, la poudrière et la glacière;
- les vestiges archéologiques de plus de 150 bâtiments et autres ouvrages (ex. : palissades, trottoirs de bois et ouvrages de drainage), de même que les caractéristiques du paysage environnant;
- les clôtures et les stèles funéraires marquant l'emplacement de plus de 160 tombes dans le cimetière;
- plus de 300 000 objets façonnés qui ont été exhumés lors de fouilles archéologiques ou récupérés sur la berge en érosion.

### 2.1.1 Constructions

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la quasi-totalité des bâtiments de York Factory avaient été démolis, parce que devenus inutiles. Le bois et la quincaillerie ont été récupérés et utilisés ailleurs. L'entrepôt, la bibliothèque, la poudrière et la glacière figurent parmi les bâtiments qui sont entièrement ou partiellement debout.

L'entrepôt est le symbole de York Factory. Construit entre 1831 et 1838, il réunissait bon nombre des fonctions d'entreposage et d'emballage essentielles à un centre de transbordement et d'approvisionnement de la CBH pour le Département du Nord. Sa fonction d'entrepôt, son architecture et sa construction sont adaptées à un climat rigoureux et au pergélisol. Sa taille imposante et sa présence dans ce paysage septentrional sont caractéristiques de ce qui donne à York Factory son importance. L'entrepôt est un édifice fédéral classé. Le bâtiment est en bon état, et, dans l'avenir



Entrepôt faisant face à la rivière Hayes. La cour intérieure est visible. La bibliothèque est à l'avant-plan. (Parcs Canada)

prévisible, il ne devrait nécessiter qu'une surveillance et un entretien continus (ex. : peinture, pose de bardeaux). Ces travaux représentent malgré tout un investissement considérable, compte tenu de la taille du bâtiment et de son emplacement isolé. Des travaux ont été réalisés sur les fondations dans les années 1990, notamment le remplacement de lisses pourries et du plancher original du rez-de-chaussée, ainsi que l'isolation du sol pour stabiliser le pergélisol.

La bibliothèque qui se trouve derrière l'entrepôt date de 1918, et sa valeur tient au fait qu'elle figure parmi les rares bâtiments encore debout sur les lieux. Elle n'est pas associée à la période où York Factory jouait un rôle important dans la traite des fourrures. Le bâtiment est en piètre état. Son intégrité structurale est menacée par le déchaussage du sol, le gel tordant la construction et la soulevant de ses fondations.

La bibliothèque, détachée de ses fondations. (K. Skaftfeld)

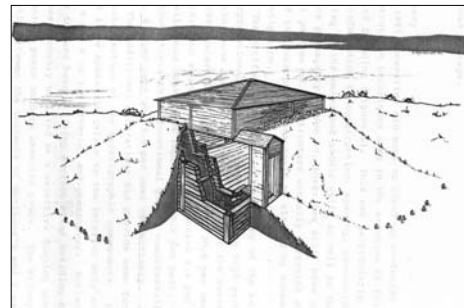


La poudrière, bâtiment de brique, de pierre et de mortier, date de 1838. Ce qu'il en reste se trouve près du cimetière, sur les bords du ruisseau Sloop. Les ruines sont en mauvais état et risquent sans cesse de s'effondrer sous l'effet du gel discontinu, qui fissure le mortier et la pierre.



La maçonnerie en détérioration de la poudrière. (B. Lucki)

La glacière, ouvrage partiellement enterré, a été en usage de 1839 à 1911. Les archéologues l'ont dégagée en partie et en ont fait un relevé. Les ruines risquent de s'effondrer de façon imminente sous la menace de l'érosion de la berge.



En haut à droite, la glacière partiellement enterrée, observée depuis la coupole de l'entrepôt. (K. Skafffeld) Ci-dessus, les travaux de dégagement. (Parcs Canada) Ci-contre, un dessin d'artiste de la glacière. (K. Graham-Stevenson)

Les archéologues ont effectué un relevé de l'ensemble des bâtiments. L'état des constructions et les menaces qui les guettent sont maintenant soumises à une surveillance par divers moyens.

### 2.1.2 Vestiges archéologiques

Le LHNC York Factory est un site archéologique qui attend d'être découvert. Les ruines des quelque 150 bâtiments et autres caractéristiques du lieu historique (voir l'annexe B) cachent ou sont soupçonnées de cacher des vestiges enfouis, en raison de l'excellent état de préservation des lieux. La plupart des bâtiments sont connus grâce à l'important volume de documentation historique existante (ex. : photos, cartes et comptes rendus écrits), mais rares sont ceux dont l'existence a été confirmée par l'archéologie.

De 1978 à 1982, Parcs Canada a procédé à un inventaire archéologique et à des fouilles de récupération le long de la berge de la rivière, afin d'identifier et de décrire les ressources culturelles menacées par l'érosion. Sur les huit ouvrages qui ont fait l'objet de fouilles partielles ou complètes à cette époque, deux (la fosse de sciage de 1842 et un ouvrage en bois ressemblant à un caisson) ont maintenant disparu, et deux autres (le magasin de fourrures du secteur est et l'entrepôt des marchandises destinées à l'intérieur) risquent de subir le même sort. Depuis 1982, Parcs Canada surveille la berge de la rivière pour y déceler toute ressource culturelle mise au jour par l'érosion. L'érosion des berges menace onze éléments principaux, dont l'église St. John; il est donc nécessaire de poursuivre les activités de surveillance, de consignation et de récupération. Plus en retrait de la berge, les fouilles archéologiques ont été jusqu'ici très limitées. De nombreux relevés archéologiques ont été réalisés dans les ruines de l'ancien octogone au début des années 1990, pendant les travaux effectués sur les fondations de l'entrepôt. Ce fort en forme d'étoile, construit entre 1788 et 1795, représente l'élément le plus ancien de York Factory III.



À la fin des années 1970, des fouilles archéologiques ont permis d'exhumer et de récupérer certaines ressources culturelles menacées par l'érosion. Un ouvrage en bois ressemblant à un caisson qui avait été découvert dans les unités de fouilles a disparu en 2005. La glacière figure en relief au coin supérieur droit de la photo. (Parcs Canada)

Il faudra à tout prix poursuivre les recherches archéologiques, qu'il s'agisse d'activités de surveillance, de relevés ou de travaux de récupération, tant et aussi longtemps que les ressources culturelles seront menacées ou endommagées. Les besoins pourraient se révéler considérables. Le défi consistera à classer en ordre de priorité les ressources qui nécessitent le plus d'attention et à déterminer ce qui peut être accompli (c.-à-d. excavation et enregistrement de données), compte tenu des coûts appréciables, des contraintes (ex. : hébergement des ouvriers) et des impacts (ex. : excavation dans le pergélisol) liés à tout travail à York Factory.

### 2.1.3 Cimetière

Le cimetière se trouve juste au nord du ruisseau Sloop. La dépouille connue la plus ancienne date de 1790. Le cimetière ne sert plus depuis les années 1950, c'est-à-dire depuis l'abandon de York Factory. Le périmètre connu contient au moins 160 tombes, délimitées par une stèle, une clôture ou les deux. Il y a d'autres tombes non marquées à l'intérieur et au-delà de ce périmètre.

Certaines sont apparues au bord de la rivière Hayes, sous l'effet de l'érosion de la berge. Ce phénomène avait été remarqué par Isaac Cowie en 1867, et il a été documenté plus récemment.

En 1982, Parcs Canada a fait la cartographie et l'inventaire du cimetière. Elle a inscrit l'emplacement de toutes les tombes visibles et a décrit les stèles et les clôtures. Aucun examen sous le sol n'a été fait.

En 1985, deux aînés de York

Landing ont repéré d'autres tombes. Depuis, en collaboration avec les aînés de la Première nation de York Factory, Parcs Canada effectue l'entretien et la réparation des stèles funéraires et des clôtures. Depuis les années 1990, les saules sont régulièrement enlevés, et le drainage a été amélioré. Il est nécessaire d'enlever régulièrement la végétation du cimetière et de soumettre les stèles et les clôtures à un programme d'entretien courant. Parcs Canada devra discuter plus à fond avec les collectivités des questions liées à l'entretien du cimetière.



Le cimetière dans les années 1970, avant le début des travaux de dégagement de la végétation et d'entretien des tombes et des clôtures. (Parcs Canada)



### 2.1.4 Objets façonnés

La collection d'objets façonnés de York Factory comprend des vestiges exhumés lors des fouilles archéologiques, des objets trouvés sur la rive par suite de l'érosion des berges et quelques articles laissés dans l'entrepôt par la CBH. Les archéologues ont découvert quelques 300 000 objets façonnés qui représentent divers aspects de la traite des fourrures entre 1788 et 1957. La quantité d'objets et leur richesse en font une importante collection de l'époque de la traite des fourrures et de précieux outils pour la transmission des récits de York Factory.

Le gros de ces objets sont conservés selon les techniques de l'art dans une installation de Parcs Canada à Winnipeg, mais quelques 8 000 de ces articles (principalement des objets trouvés sur la rive) sont mis en exposition dans l'entrepôt. La collection de référence de York Factory (plus de 5 000 objets) est conservée à Winnipeg à des fins de recherche et d'exposition.

La collecte non autorisée des objets façonnés qui apparaissent sur le bord de la rivière représente un problème, tout comme la gestion des collections susmentionnées, qui continueront probablement de s'élargir par la suite de fouilles archéologiques et d'activités de récupération accessoires.



Des fragments d'objets façonnés jonchant le sol, sur le bord de la rivière Hayes. (Parcs Canada)



Ce tableau a été découvert dans l'entrepôt, sur la face inférieure d'une étagère. Les vêtements et les articles illustrés sur la table évoquent la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il pourrait s'agir de la caricature de personnes ou d'événements connus d'un particulier aux penchants artistiques à York Factory. (Parcs Canada)

### 2.1.5 Esprit des lieux

L'esprit des lieux (*genius loci*) correspond à l'impression d'authenticité et de continuité que confère un lieu particulier. L'esprit des lieux contribue à donner tout son sens à un lieu historique et à le rendre mémorable, notamment en établissant des liens humains qui transcendent le temps, l'espace et les différences culturelles. Il se manifeste non seulement dans le cadre paysager, c'est-à-dire dans les ruines, mais aussi dans divers aspects abstraits qui suscitent une émotion forte et qui créent un rapport personnel entre le visiteur et le lieu.

Voici une liste partielle des aspects qui contribuent à l'esprit des lieux de York Factory et qui devraient être pris en compte dans la protection et la mise en valeur :

- l'impression d'avoir atteint (par bateau ou par avion) une destination qui n'a pas changé depuis plus de 175 ans;
- l'impression de visiter un lieu jadis grandiose, comme l'évoquent la grande superficie du lieu historique, la dimension du cimetière et le caractère imposant de l'entrepôt;
- l'impression de visiter un lieu abandonné mais non oublié – un territoire traditionnel où subsistent des liens solidement ancrés dans des récits, des chansons et des visites répétées des membres des Premières nations;
- le caractère majestueux de la rivière Hayes et son influence sur York Factory;
- les vestiges historiques qui rappellent de façon poignante ceux et celles qui ont vécu et travaillé à York Factory, leurs défis et leurs difficultés tels qu'ils sont révélés au cimetière, dans l'entrepôt ainsi que dans les récits oraux et les comptes rendus écrits.

#### Récits

[traduction libre] « *Les récits de notre peuple nous ramènent tous à York Factory – nous devons les raconter de vive voix dans notre langue et par écrit.* » (Groupe de discussion des Premières nations au sujet de York Factory, août 2005)



L'entrepôt dominant la vaste étendue de la rivière Hayes. (M. Cobus)

### **Arrivés à destination!**

[traduction libre] « *Nous avons dû affronter un peu de vent, mais, heureusement, la marée reculait, et, vers 11 h, nous avons vu le drapeau de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur son mât, sur la berge gauche de la rivière Hayes, et, juste derrière, la coupole de l'entrepôt principal de York Factory. Nous étions arrivés!* » Cette citation n'est pas tirée du récit d'une brigade du XIX<sup>e</sup> siècle, mais bien d'une excursion faite en 1998 par Maria Lodge et racontée dans *Canoeing Down The Historic Hayes River: An Inter-Generational Experience* (tiré du site Web du Réseau des rivières du patrimoine canadien).

Lors de discussions avec des Autochtones et de consultations plus vastes avec le grand public, plusieurs commentaires ont été formulés au sujet de la protection du patrimoine de York Factory. Les voici :

- il faut déployer des efforts raisonnables pour au moins ralentir l'érosion de la berge sans nuire au caractère historique de York Factory et à l'environnement de la rivière;
- Parcs Canada devrait tenir compte des pratiques adoptées par la CBH et les habitants de York Factory pour ralentir l'érosion et drainer le terrain;
- l'entrepôt est le symbole de York Factory, et il faut en prendre soin;
- aux yeux des Premières nations, York Factory conservera son sens et son importance même si les bâtiments et les vestiges historiques finissent par disparaître. Les Premières nations de la région entretiennent des liens intimes avec la terre, les rivières, les animaux et le lieu de repos de leurs ancêtres. Il est à espérer que des mesures pourront être prises pour ralentir l'érosion et la dégradation du pergélisol qui menacent le lieu historique et l'entrepôt, mais, indépendamment de ces vestiges physiques, York Factory demeurera bien vivant grâce à des souvenirs, à des récits et à des photos;
- Parcs Canada doit protéger les objets façonnés qui se trouvent dans les limites du lieu historique et sur la berge de la rivière;
- il faut consigner plus d'information sur le cimetière, en dégager la végétation et explorer plus à fond avec les collectivités des Premières nations un programme d'entretien continu.

## **2.2 Mise en valeur du patrimoine**

La mise en valeur du patrimoine s'entend des activités que Parcs Canada réalise pour permettre aux visiteurs de découvrir ses parcs et ses lieux historiques et d'en profiter pleinement. Ces activités peuvent être offertes sur place ou à distance aux Canadiens intéressés. La mise en valeur du patrimoine compte pour beaucoup dans l'expérience offerte aux visiteurs des lieux historiques nationaux.

Les activités de mise en valeur du patrimoine sont fondées sur l'objectif de commémoration du lieu historique, c'est-à-dire sur les motifs justifiant sa création. Dans le cas de York Factory, les principaux messages à véhiculer doivent porter sur les thèmes suivants :

- le rôle crucial de York Factory dans les luttes franco-anglaises du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la baie d'Hudson pour le contrôle de la traite des fourrures;
- l'exploitation ininterrompue de York Factory par la CBH de 1684 à 1957;
- la fonction de York Factory comme poste de traite important de la CBH et, plus tard, comme entrepôt pour le commerce intérieur;
- le rôle de York Factory dans la découverte de routes viables vers l'intérieur de l'Ouest canadien;
- le rôle des Autochtones dans la traite des fourrures à York Factory.



Des visiteurs dans l'entrepôt, 2004. Objets façonnés en exposition. (P. Carroll)

La mise en valeur du patrimoine prend la forme d'une visite guidée de l'entrepôt et du cimetière en compagnie d'un employé de Parcs Canada. À l'intérieur de l'entrepôt, le personnel raconte des anecdotes sur la vie et le travail à York Factory, tout en donnant des renseignements sur l'architecture, l'aménagement intérieur, les graffitis, les objets façonnés et les photos du bâtiment. À l'extérieur de l'entrepôt, le lieu historique compte deux panneaux d'accueil, l'un au point d'entrée nord et l'autre au point d'entrée sud, de même qu'un panneau sur le cimetière et la poudrière. Ce sont là les seuls panneaux du lieu historique. Jusqu'ici, Parcs Canada a toujours cherché à réduire au minimum le nombre de panneaux et d'expositions, pour éviter de nuire à l'esprit des lieux de York Factory.

### **Tout simplement impressionnant**

[traduction libre] « *La force de ce lieu réside dans les récits et les expériences de ceux et celles qui y ont vécu et travaillé. La richesse de l'information et des ressources – lettres personnelles, mémoires et dossiers commerciaux – est tout simplement impressionnante. Pour faire de York Factory une destination hors pair, il faut exploiter cette richesse.* »  
 Commentaire formulé lors des consultations publiques, 2005)

Les consultations publiques ont donné lieu à un certain nombre de suggestions sur des moyens d'améliorer les récits relatés à York Factory et de faire meilleur usage de

la riche collection de documents historiques, de photos et d'objets façonnés en montant des expositions plus créatives à l'entrepôt. Malgré tout, la plupart des visiteurs se disent très satisfaits des services et du programme de mise en valeur. Les visites guidées sont considérées comme une composante fondamentale du programme de mise en valeur qui doit être préservée. Pour certains, l'environnement changeant du Nord canadien, les menaces environnementales qui pèsent sur York Factory et les défis associés à la protection de ce lieu historique font partie des messages d'actualité à transmettre aux visiteurs et au public canadien. Pour brosser un tableau complet de York Factory, il importe aussi de raconter l'histoire de la collectivité, y compris le sort réservé aux habitants et les endroits où ils se sont dispersés après la fermeture du poste de traite.

Pour ses activités de diffusion externe (activités de mise en valeur offertes à l'extérieur du lieu historique), Parcs Canada se sert de son site Web et d'une exposition qu'elle a montée à son centre d'accueil de Churchill. Il existe une trousse pédagogique sur la rivière Hayes. Comme York Factory est inaccessible à la plupart des visiteurs canadiens en raison de son isolement, Parcs Canada devra créer un programme de diffusion externe complet pour atteindre ses objectifs. Il est possible de mettre en valeur York Factory dans des régions urbaines et dans des secteurs plus accessibles où la traite des fourrures est commémorée.

### 2.3 Visiteurs, services d'accueil et installations

La côte de la baie d'Hudson, le caractère imposant de l'entrepôt et les graffitis historiques gravés à l'intérieur, le temps imprévisible, les ours polaires et les anciennes stèles funéraires du cimetière, toutes ces caractéristiques font de York Factory une destination unique en son genre qui offre une expérience inoubliable de l'histoire et de la nature. Pour certains, l'attachement éprouvé pour ce lieu historique tient à des souvenirs personnels ou à la signification de York Factory comme élément du territoire familial traditionnel. Pour d'autres, c'est le fait d'avoir accompli le voyage et de plonger dans l'histoire. Mais rares sont les Canadiens qui ont une expérience pratique de York Factory. Chaque année, ce joyau de notre histoire accueille moins de 200 à 300 personnes, à cause de son caractère reculé (il est accessible par bateau ou par avion nolisé en été ou par motoneige en hiver).

Parmi ceux qui se rendent à York Factory figurent les Autochtones de la Première nation de York Factory, de la Première nation de Shamattawa, de la Première nation de Tataskwayak et de la Nation crie de Fox Lake, qui considèrent York Factory comme leur territoire traditionnel. Des rassemblements patrimoniaux ont eu lieu à York Factory en 2005 et en 2006, dans le cadre desquels des membres de ces collectivités ont séjourné à York Factory pendant plusieurs jours pour reprendre contact avec une page importante de leur histoire.

**Pendant mes visites**  
[traduction libre] « *Lorsque je rends visite aux jeunes, je leur parle du dur labeur de mes parents à l'époque où ils vivaient à York Factory.* »  
(Groupe de discussion des Premières nations au sujet de York Factory, août 2005)

Bon nombre de canoteurs qui parcourent la rivière Hayes (une excursion ardue de 18 jours) considèrent York Factory comme l'aboutissement de leur périple et l'endroit d'où ils peuvent regagner Gillam en avion. À leur arrivée, la plupart d'entre eux sont attirés par l'histoire du lieu historique, après avoir découvert les voies navigables et les portages jadis empruntés par les barges qui se rendaient autrefois à York Factory.

À long terme, le taux de fréquentation devrait s'accroître, mais pas de façon substantielle. À court terme, Parcs Canada s'attend à une augmentation perceptible de l'affluence en raison des facteurs suivants : rassemblements des Premières nations comme ceux de 2005 et de 2006; promotion de la rivière Hayes en tant que rivière du patrimoine canadien; forfaits de groupe mettant l'accent sur York Factory et d'autres attractions du Nord et projets de gestion des ressources et d'aménagement dans les environs du lieu historique. Le LHNC York Factory accueille quelques visiteurs à l'extérieur de sa saison d'exploitation, qui s'étend de juin à septembre.

#### **Un souvenir à chérir**

[traduction libre] « *Ma femme et moi avons eu le bonheur de faire une excursion en canot sur la rivière Hayes, et nous avons terminé notre périple à York Factory. La sensation d'exaltation qui nous a envahis à la vue de l'entrepôt, au loin, après un voyage à la fois agréable et ardu, est un souvenir que nous chérissons. C'est l'histoire qui nous a incités à faire cette excursion – l'artère irriguant le cœur de notre pays... Si York Factory est si isolé, c'est parce qu'il est très fragile, comme une fleur au bout d'une longue branche. À mes yeux, cette fragilité rend le lieu historique encore plus précieux, encore plus digne de notre affection; c'est le dernier spécimen d'une espèce rare, un prodigieux phare solitaire.* »  
(Commentaire d'un visiteur, 2005)

L'offre faite aux visiteurs est rudimentaire. Outre des toilettes, des services de sécurité et d'urgence et quelques services de mise en valeur du patrimoine, il n'y a ni installation ni commodité pour les visiteurs. Malgré tout, des interviews menées récemment auprès des visiteurs ont révélé un degré élevé de satisfaction.

Parcs Canada fait savoir aux visiteurs que l'hôtel Silver Goose Lodge, qui se trouve près du LHNC York Factory, est le seul établissement d'hébergement accessible. Le camping est interdit sur place. Parcs Canada n'entretient pas la piste d'atterrissage de l'île Hay, pas plus qu'il a l'habitude d'offrir des services de transport en bateau entre le lieu historique et l'île Hay. La piste d'atterrissage et les services de navette sont actuellement fournis par l'hôtel Silver Goose Lodge, et la situation n'est pas appelée à changer dans l'avenir prévisible.

Au cours de discussions avec des Autochtones, des voyageurs, des pourvoyeurs et d'anciens visiteurs, plusieurs idées et préoccupations ont été formulées au sujet des possibilités offertes aux visiteurs à York Factory. En voici quelques-unes :

- il faut délimiter une aire de camping dans les environs du LHNC York Factory, mais pas nécessairement dans les limites du lieu historique proprement dit. Les préoccupations concernant l'hébergement étaient particulièrement grandes lorsque le Silver Goose Lodge était fermé pendant la saison d'exploitation du LHNC York Factory;
- Parcs Canada doit créer pour les jeunes Autochtones des programmes d'activités axées sur l'apprentissage du respect pour le lieu historique, le territoire et son histoire;
- il faut améliorer les communications avec les voyageurs au sujet du lieu historique, de son histoire et des programmes offerts par Parcs Canada afin de mieux informer les visiteurs à l'étape de la planification de la visite.

## 2.4 Gestion des ressources naturelles

Le LHNC York Factory est un produit de son environnement naturel. Il est situé dans la zone de transition entre la forêt boréale et l'arctique, le long de la côte de la baie d'Hudson<sup>3</sup>. Le lieu historique fait partie d'un écosystème fragile de toundra côtière, à la limite méridionale du pergélisol au Canada. Les scientifiques s'attendent à ce que le pergélisol de cette région connaisse des changements importants sous l'effet du réchauffement climatique. Parmi les processus géomorphologiques à l'œuvre à York Factory, il faut citer le relèvement isostatique, l'érosion des berges, l'affouillement par les marées et la sédimentation estuarienne. Dans la zone de transition entre le pergélisol continu et le pergélisol discontinu, ces processus créent un terrain instable au relief particulièrement varié qui soutient une vaste gamme de communautés végétales dans des successions complexes – marais côtiers, parcelles broussailleuses de saules, et tourbières basses arborées. Des forêts d'épinettes blanches et noires occupent d'anciens cordons littoraux élevés. Cette zone de transition est associée à toutes sortes d'espèces animales, notamment l'ours polaire, le caribou et l'oie. Les oiseaux de rivage représentent une composante importante de la vie faunique. La vie végétale se compose d'un mélange d'espèces arctiques, subarctiques et boréales.

La gestion des ressources naturelles revêt beaucoup d'importance à York Factory pour deux raisons. D'une part, les fonctions et les processus dynamiques de la rivière, le pergélisol, le drainage superficiel et souterrain et l'empiètement de la végétation influent sur l'état des ressources culturelles du lieu historique. Ces processus, de même que leur effet sur l'intégrité commémorative de York Factory, sont encore mal connus. D'autre part, les textes historiques pourraient faire de York

---

3 Cette région compte plusieurs terres protégées et gérées, dont l'aire de gestion de la faune du Cap-Tatnam, l'aire de gestion de la faune de Churchill et le parc national Wapusk. Le secteur qui entoure York Factory fait partie d'une aire de gestion des ressources cogérée par la Première nation de York Factory et le gouvernement du Manitoba par l'intermédiaire du Conseil de gestion des ressources de York Factory. Le lieu historique national York Factory n'en fait pas partie.

Factory un lieu particulièrement intéressant pour l'étude du rôle du climat dans les processus géologiques et écologiques sur une période prolongée.

## 2.5 Relations

Parcs Canada et l'hôtel Silver Goose Lodge, qui appartient à la Première nation de York Factory, ont travaillé de concert pour maintenir une aire convenable permettant l'atterrissage et le décollage des aéronefs sur l'île Hay et pour offrir un service de navette par bateau entre l'île et la rive nord, là où se trouvent le lieu historique et l'hôtel. Parcs Canada recommande l'hôtel aux visiteurs qui cherchent des services d'hébergement, parce qu'il n'existe aucune possibilité d'hébergement sur place. Le lieu historique et l'hôtel entretiennent des liens de coopération pour la gestion des déchets, dans le cadre d'un programme de gestion des ours polaires et de la sécurité des visiteurs.

Parcs Canada travaille avec les aînés de la Première nation de York Factory à l'entretien du cimetière.

Il existe plusieurs moyens de concertation propres à favoriser la préservation de l'intégrité commémorative et à rehausser la qualité et l'expérience offerte aux visiteurs. En voici quelques-uns :

- établir un partenariat avec les collectivités des Premières nations pour l'entretien du cimetière (Parcs Canada doit en discuter davantage avec les collectivités);
- intensifier le travail de coordination avec l'hôtel Silver Goose Lodge, les voyageurs et les pourvoyeurs pour préciser l'offre de service;
- coopérer avec les collectivités des Premières nations afin d'assurer la tenue d'activités telles que des rassemblements, qui rallient les Autochtones à la cause du lieu historique et qui les incitent à en devenir des intendants;
- promouvoir York Factory comme base pour des recherches multidisciplinaires sur le caractère exceptionnel de l'histoire et de l'environnement locaux.

## 2.6 Administration et opérations

Parcs Canada administre York Factory sous le régime de la *Loi sur les lieux et monuments historiques* (1985). L'Unité de gestion du Manitoba gère le lieu historique à partir de son bureau de Churchill, qui a également la responsabilité du LHNC du Fort-Prince-de-Galles et du parc national du Canada Wapusk. Le LHNC York Factory est exploité de façon saisonnière, sept jours sur sept, de juin à la mi-septembre. Deux employés saisonniers sont sur place pour offrir des services d'accueil et des visites guidées et pour assurer l'entretien et la sécurité pendant la saison d'exploitation.



Dans le Nord du Manitoba, Parcs Canada a jusqu'ici concentré ses efforts sur la création du parc national Wapusk et la conservation des murs du LHNC du Fort-Prince-de-Galles. À York Factory, elle gère un modeste programme de surveillance, d'entretien et de récupération des ressources culturelles menacées, endommagées ou disparues. Une fois le plan directeur approuvé, le lieu historique disposera d'un nouveau programme de gestion du patrimoine qui sera axé sur les connaissances traditionnelles et sur des recherches scientifiques. Ce programme aidera Parcs Canada à concrétiser la vision à long terme qu'il a proposée pour protéger le LHNC York Factory, pour améliorer son programme de mise en valeur du patrimoine et pour enrichir l'expérience offerte aux visiteurs.



Le LHNC York Factory comme le voient les canoéistes lorsqu'ils arrivent. Le quai du lieu se trouve au centre gauche. (Parcs Canada)

### 3. Vision

L'énoncé de vision qui suit décrit l'état futur souhaité du lieu historique national du Canada York Factory. Cet énoncé de nature inspirante vise à focaliser et à orienter les activités de planification, de gestion et d'exploitation tout en favorisant la coopération entre ceux et celles qui visiteront le lieu historique, qui en prendront soin et qui en profiteront.

- York Factory – *Kihci-wâskâhikan* – est une destination touristique d'aventure sur la rivière Hayes, rivière du patrimoine canadien. C'est un lieu qui figure dans une classe à part; c'est le territoire de nombreuses Premières nations de la région ouest de la baie d'Hudson.
- Les visiteurs arrivent en sachant qu'ils s'approprient à découvrir un lieu d'importance historique nationale. Ils repartent la tête remplie de souvenirs durables, en sachant pourquoi ce lieu historique revêt de l'importance pour eux, pour les Premières nations et pour d'autres, et ils en appuient la protection.
- York Factory raconte, sous l'optique de sa propre histoire, le rôle de l'industrie de la traite des fourrures, qui, trois siècles durant, a influencé le cours de l'histoire du Canada et de ses habitants. Il relate l'histoire d'un poste de traite qui a occupé une place centrale dans l'empire de la Compagnie de la Baie d'Hudson.
- Les récits des Premières nations de York Factory et de la région environnante font partie intégrante du programme de mise en valeur du lieu historique.
- L'entrepôt, symbole du LHNC York Factory, est protégé et sert de point central pour la transmission des récits du lieu historique.
- Les autres ressources culturelles, le cimetière et l'esprit des lieux sont respectés et protégés à long terme. À l'instar de l'entrepôt, ils méritent d'être conservés et font de York Factory une destination incontournable.
- Par des activités de diffusion externe innovatrices, les messages du LHNC sont communiqués au monde entier.
- La protection et la mise en valeur sont fondées sur les connaissances traditionnelles et sur des travaux de recherche et de surveillance qui nous aident à mieux comprendre l'histoire de York Factory, ses ressources culturelles et ses menaces environnementales.
- Les partenariats contribuent à assurer l'intégrité commémorative du lieu historique et créent des expériences significatives pour les visiteurs. Les liens privilégiés qu'entretiennent le LHNC York Factory et les Premières nations sont solides.

## 4. Le plan directeur

Le plan se compose d'objectifs, d'orientations et de mesures clés concernant la façon dont Parcs Canada et ses partenaires procéderont pour concrétiser la vision d'avenir proposée pour le LHNC York Factory. Les objectifs énoncés correspondent à ce qu'il y a de plus important dans la gestion de tout lieu historique national administré par Parcs Canada (voir les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* et le *Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010 de l'Agence Parcs Canada*). Les objectifs sont exprimés sous forme de résultats précis et mesurables qui permettront à l'Agence de concrétiser sa vision d'avenir pour le lieu historique. Les orientations indiquent la façon dont les objectifs seront atteints. Les mesures clés sont importantes pour la mise en œuvre du plan; elles permettront en outre, au cours des années à venir, d'évaluer les progrès accomplis en vue de la concrétisation de la vision proposée.

### 4.1 Conservation du patrimoine

La présente section donne une vue d'ensemble de la façon dont s'exprime la volonté de Parcs Canada de respecter ainsi que de préserver et de conserver les ressources culturelles et les valeurs patrimoniales du LHNC York Factory. On y trouve un train de mesures à prendre pour s'attaquer aux vulnérabilités et aux risques interdépendants qui menacent l'intégrité commémorative de York Factory. La priorité qui vient en tête de liste dans le plan est la protection des ressources culturelles contre les menaces pour l'environnement, dans un premier temps par l'étude et la surveillance des situations dangereuses ainsi que par l'exécution d'études de faisabilité sur la stabilisation des rives et d'autres mesures d'atténuation. La possibilité de laisser l'érosion se poursuivre en consignait et en récupérant les ressources culturelles avant qu'elles ne disparaissent, est la dernière solution possible envisagée pour la gestion du LHNC York Factory.

#### Objectif de la conservation du patrimoine

Assurer et améliorer l'intégrité commémorative :

- le LHNC York Factory et les ressources culturelles d'importance historique nationale qu'il abrite (ressources culturelles de niveau 1<sup>4</sup>) ne sont ni dégradés ni menacés;
- les valeurs patrimoniales (y compris les ressources culturelles de niveau 2, c'est-à-dire les ressources non liées aux raisons de la désignation du lieu historique national<sup>5</sup>) sont respectées dans toutes les décisions et mesures touchant le site.

---

4 Une ressource culturelle de niveau 1 est une ressource directement liée aux raisons justifiant la désignation du lieu.

5 Une ressource culturelle de niveau 2 est une ressource qui n'est pas directement liée aux raisons de la désignation du lieu, mais qui possède une valeur patrimoniale, notamment en raison de ses autres caractéristiques historiques esthétiques, scientifiques ou environnementales. Parcs Canada attache le plus grand prix aux ressources culturelles d'importance historique nationale, mais doit aussi respecter la valeur patrimoniale des ressources culturelles de niveau 2 et en assurer la gestion en conséquence.

### **La conservation des ressources patrimoniales – les avantages pour les Canadiens et les Canadiennes**

« Parcs Canada protège des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada d'importance nationale de sorte que les citoyens et les citoyennes d'aujourd'hui et de demain puissent faire l'expérience des lieux exceptionnels et du riche répertoire d'histoires du passé de notre nation, et s'en inspirer. L'intégrité écologique et l'intégrité commémorative sont les principes directeurs de la gestion des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, de même que l'utilisation viable du milieu marin constitue la pierre d'assise de celles des aires marines nationales de conservation. Cela permet de veiller à ce que les trésors nationaux du Canada soient préservés pour les générations actuelles et futures. » Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2010.

#### **4.1.1 Mesures relatives à l'érosion des rives**

L'érosion des rives fait peser une menace immédiate sur les vestiges archéologiques qui se trouvent le long de la rive de la rivière Hayes. Les vestiges de plus de 22 bâtiments et structures de niveau 1 et 2 étaient considérés en mauvais état en 2000 en raison des graves menaces dont ils faisaient l'objet. Si on ne fait rien, la rivière Hayes va emporter le site en entier, y compris l'entrepôt, d'ici 100 à 150 ans. Même s'il n'est vraisemblablement pas possible de soustraire tout le territoire de York Factory à la menace que représente l'érosion, il est peut-être possible de contrôler et de réduire l'ampleur des pertes pendant un certain temps.

##### **Objectifs**

- Les ressources culturelles du LHNC York Factory sont protégées contre l'érosion des berges et gérées conformément aux principes et aux méthodes exposés dans la *Politique sur la gestion des ressources naturelles* de Parcs Canada.
- Dans le cas où il n'est pas possible de protéger les rives contre l'érosion, ces ressources culturelles feront l'objet de relevés et, dans la mesure du possible, seront récupérées, afin de préserver les renseignements qui les concernent (conformément au point 1.3.3 de la *Politique sur la gestion des ressources naturelles* de Parcs Canada).

##### **Orientation**

Par le passé, on a assez bien réussi à stabiliser les rives de la rivière en coupant des saules et en faisant des fagots, qui étaient ensuite tassés parmi les roches tout le long des rives. Dans des photos prises à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, on voit des rochers qui protègent visiblement le bas de la pente en faisant obstacle aux forces d'érosion des vagues et de la marée. Cependant, cette section de la rive autrefois protégée devant l'entrepôt a aujourd'hui disparu, à l'exception de « Ballast Point ». L'érosion de la rive devant l'entrepôt a probablement recommencé à gagner du terrain quand on a cessé d'entretenir les ouvrages de stabilisation, durant la période de déclin de York Factory.

Compte tenu de ce qu'on a fait dans le passé, Parcs Canada étudiera les moyens envisageables pour atténuer la menace qui pèse sur les ressources en cause en freinant ou ralentissant l'érosion le long de la rive de la rivière Hayes devant le LHNC York Factory pendant au moins 25 ans. Une telle mesure devrait permettre, conformément à notre objectif, de protéger les ressources culturelles près de la rive ainsi que d'améliorer globalement l'intégrité commémorative du site, et ce dans le respect de l'environnement. Pour ce faire, nous nous proposons d'utiliser une démarche conceptuelle axée sur le risque, qui permettrait de protéger la rive :

- entièrement contre les mécanismes d'érosion les plus courants en dehors des périodes de débordement (érosion attribuable au vent, aux vagues, aux marées et au courant);
- en partie contre les effets du dégel printanier et des embâcles annuels normaux;
- de façon minimale contre les dommages importants causés par des dégels printaniers et des embâcles sporadiquement extrêmes.

À droite, York Factory, en 1923. On y voit une section de la rive qui s'avance dans le cours d'eau et les rochers au pied de la pente. (Archives nationales du Canada)



À gauche, York Factory, en 1880. On y voit les roches qui s'empilent le long de la rive et peut-être de la tourbe recouvrant les endroits où la pente est plus douce. (Archives nationales du Canada)



À gauche, « Ballast Point », une section de la rive où on observe encore aujourd'hui un amoncellement de roches qu'on y a intentionnellement placé. En bas, à gauche, le résultat de l'érosion en amont de « Ballast Point ». En bas, à droite, les signes d'une rive stabilisée, juste un peu en aval de « Ballast Point ». (K. Skaftfeld)



Une fois la rive stabilisée, les effets de l'érosion causée en dehors des périodes de débordement et par le dégel printanier normal devraient être d'une importance négligeable. Le dégel printanier endommagerait probablement les ouvrages de stabilisation, qui devraient donc être vérifiés et entretenus chaque année. Les événements printaniers extrêmes périodiques (qui, selon les renseignements disponibles, surviennent une fois tous les 15 ou 25 ans) provoqueraient de graves dommages, qui nécessiteraient d'importants travaux d'entretien des ouvrages de stabilisation sinon leur remplacement.

De préférence, les travaux de stabilisation seraient exécutés, le cas échéant, en utilisant des matériaux qu'on trouve à proximité et la main-d'œuvre serait recrutée dans la région. On écarterait ainsi la solution consistant à recouvrir la pente de haut en bas, ce qui exigerait qu'on se serve de machinerie lourde et qu'on fasse venir des matériaux de l'extérieur.

La décision concernant l'opportunité de procéder à des travaux de stabilisation des rives à York Factory sera prise en fonction des résultats d'une étude de faisabilité en trois étapes. À la première étape, qui se déroulera durant les cinq premières années de la mise en œuvre du plan, nous nous emploierons à déterminer si le projet de stabilisation envisagé est faisable. La faisabilité du projet sera évaluée en fonction de facteurs tels que les problèmes pratiques (sur les plans financier et logistique) associés à la construction et à l'entretien de l'ouvrage, l'étude des divers mécanismes d'érosion et de leur dynamique, les infrastructures et les ressources disponibles à l'échelle locale (y compris les possibilités de partenariat) pour la construction et l'entretien de l'ouvrage, les effets sur l'environnement ainsi que les

coûts liés à la protection des ressources archéologiques et aux autres mesures d'atténuation. S'il est déterminé que le projet est réalisable, on procédera, à la deuxième étape du processus, à la mise à l'essai et à l'évaluation d'une section de la rive déjà stabilisée. Si les essais donnent les résultats souhaités, on entreprendra la troisième et dernière étape du processus, consistant à étendre l'aire visée par les travaux de stabilisation ainsi que par la surveillance suivie de l'état du dispositif mis en place et de ses besoins d'entretien, de la stabilité de la rive et de l'évolution des caractéristiques de l'érosion.

Si, dans les cinq ans suivant la mise en œuvre du plan, on ne trouve pas de solution réalisable pour stabiliser la rive, Parcs Canada entreprendra l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme archéologique renforcé axé sur la récupération et la recherche. Un tel programme serait conçu et mis en œuvre dans l'optique de dresser l'inventaire et d'étudier le site en entier, avant qu'il ne disparaisse à jamais. Un tel inventaire archéologique, en s'ajoutant au dossier historique, permettrait d'établir un relevé complet de site et d'être ainsi mieux en mesure de comprendre l'importance nationale de York Factory et de partager cette compréhension avec les gens.

#### **Mesures clés**

- Les deux premières étapes de l'étude de faisabilité seront réalisées durant les cinq premières années de la mise en œuvre du plan directeur. Suivant les résultats, on décidera, soit de procéder à la stabilisation, soit d'élaborer et de mettre en œuvre un programme archéologique renforcé axé sur la récupération et la recherche pour le site.
- Le programme actuel de surveillance et de communication d'information visant les ressources culturelles menacées par l'érosion se poursuivra tout au long de l'étude de faisabilité.

#### **4.1.2 Mesures relatives au mauvais drainage du sol**

*« (...) bien que le terrain s'élève à près de vingt pieds au-dessus du niveau de la rivière, le terrain autour du fort est le plus souvent recouvert d'eau. On a essayé d'utiliser des drains pour évacuer l'eau, mais cette solution s'est révélée inefficace du fait que le sol est gelé jusqu'à une profondeur de trois pieds. » (Journal de Colin Robertson, 9 septembre 1817, Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson).*

Un réseau de fossés de drainage et de drains souterrains partant des caves destiné à diriger les eaux vers la rivière Hayes a été construit à partir des années 1970, puis amélioré au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le but de favoriser l'écoulement de l'eau dont le sol autour de York Factory était souvent gorgé. Malgré ces travaux, on n'est jamais parvenu à résoudre le problème du drainage du sol depuis le tout début de l'existence du site et on est encore aujourd'hui à la recherche d'une solution. Les fossés ouverts se sont remplis depuis longtemps tandis que les drains souterrains se sont effondrés, créant des ravines sur tout le terrain. L'eau qui s'accumule dans les ravines et les drains effondrés nuit au pergélisol et contribue à l'érosion sporadique du site. Dans les régions très froides, le bouleversement de l'équilibre thermique dans le pergélisol peut se corriger de lui-même une fois prises les mesures pour en

éliminer les causes. Cependant, dans une zone proche de la limite du pergélisol, comme c'est le cas à York Factory, il peut être très difficile de corriger les dommages causés au régime thermique. C'est pourquoi le drainage et son incidence sur le pergélisol représentent un risque notable, dont il faut tenir compte.

### Objectifs

- La protection des ressources culturelles du LHNC York Factory contre le mauvais drainage du site qui favorise l'érosion et nuit à la stabilité du pergélisol est assurée.
- Dans le cas où il est impossible de corriger le problème d'un mauvais drainage, les ressources culturelles feront l'objet de relevés et, dans la mesure du possible, seront récupérées, afin de préserver les renseignements qui les concernent (conformément au point 1.3.3 de la *Politique sur la gestion des ressources naturelles* de Parcs Canada).



Formation de thermokarst là où l'eau de surface s'est accumulée dans un fossé de drainage abandonné. (K. Skaftfeld)

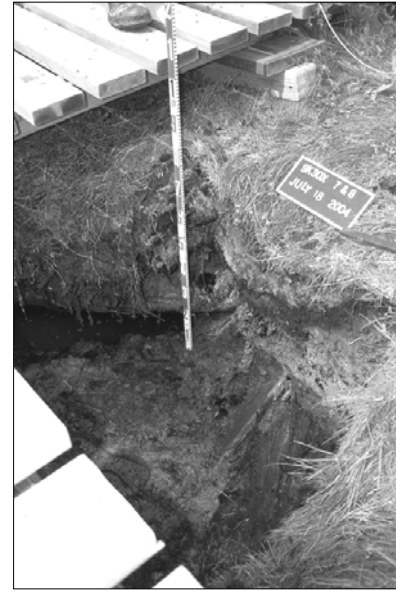
### Orientation

L'orientation pour protéger les ressources culturelles mises en péril par un mauvais drainage est axée sur l'atténuation du risque grâce à une gestion appropriée de la menace. Le drainage de l'eau de surface et de l'eau souterraine au LHNC York Factory fera l'objet de mesures d'amélioration, de gestion et de surveillance destinées à assurer la protection de l'entrepôt (son intégrité structurale), la préservation des ressources culturelles enfouies et le traitement respectueux du cimetière. De plus, il faut modifier tout le dispositif de drainage du site afin d'exercer un meilleur contrôle sur le drainage dans les fossés, dont les lacunes contribuent à la dégradation du pergélisol. Le drainage à partir de l'entrepôt sera conçu pour ne pas nuire aux autres ressources du site ou au régime naturel des eaux. Lorsqu'on établira le tracé du réseau de drainage, il faudra en outre tenir compte de la nature et de l'emplacement du dispositif d'évacuation afin d'éviter de contribuer à l'érosion des rives de la rivière ou du ruisseau Sloop. Bref, lorsque viendra le moment de planifier le dispositif de drainage et de prendre des décisions à ce sujet, il faudra absolument considérer le site dans son ensemble et tenir compte des effets cumulatifs. La gestion du régime hydrologique à l'emplacement visé est indissociable des objectifs fixés, même si on ne comprend pas bien les caractéristiques de ce régime.



Dans les années 1990, on a installé des drains et des pompes en dessous et autour de l'entrepôt afin de stabiliser les fondations du bâtiment et le sol tout autour (on a aussi établi une couche isolée de sol gelé en permanence sous la fondation). On continuera de surveiller le fonctionnement et d'assurer l'entretien de ces pompes et de ces drains pour qu'ils maintiennent une couche stable de pergélisol sous la fondation. Cette exigence est d'autant plus essentielle qu'on a découvert récemment dans la cour une dépression thermokarstique (une doline), probablement le résultat d'un problème du réseau de drainage.

En 1994, on a installé un drain aux limites nord et est du cimetière afin de détourner l'eau souterraine du cimetière et de freiner l'affaissement des rives le long du ruisseau Sloop. On réexamine l'objet, l'objectif et l'efficacité du drainage du cimetière dans le cadre de lignes directrices axées sur la protection, la mise en valeur et l'utilisation du cimetière.



Doline dans la cour de l'entrepôt, vraisemblablement le résultat de problèmes de drainage. (L. Dueck)

#### **Mesures clés**

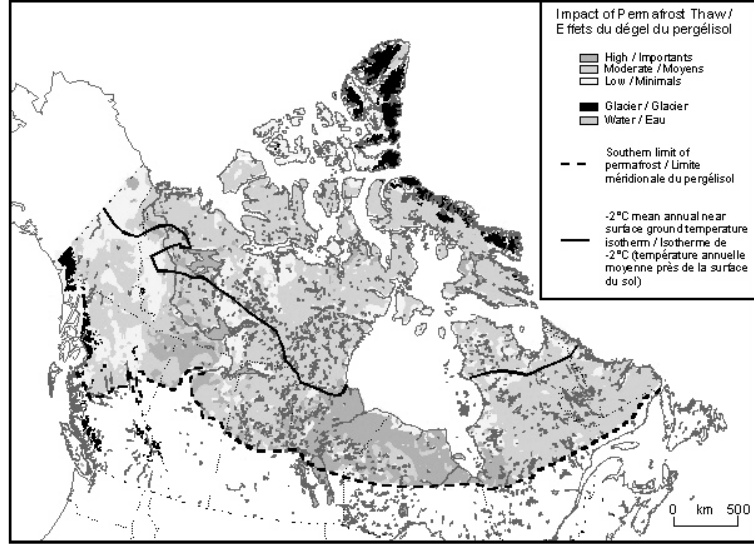
- On étudiera le régime hydrologique du lieu sous l'angle de la stabilité des ressources culturelles et du pergélisol. Les plans pour le drainage du site s'appuieront sur cette étude.
- On assurera l'entretien du système de drainage de l'entrepôt et on en surveillera le fonctionnement.

#### **4.1.3 Mesures relatives au réchauffement climatique**

York Factory se trouve dans la zone du pergélisol continu, où le pergélisol est présent presque partout. Le pergélisol, ou sol gelé, est composé de terre, de roches, de sédiments ou d'autres matières de la terre dont la température a été continuellement inférieure à 0° C pendant au moins deux ans de suite. La couche active, le mollisol, est la couche superficielle du sol soumise aux alternances de gel et de dégel au-dessus du pergélisol. Le changement climatique, notamment le réchauffement de la température de l'air, fera fondre le pergélisol, réduira la superficie du territoire où le pergélisol est présent et entraînera le déplacement des limites des zones à pergélisol. La Commission géologique du Canada a désigné le secteur où se trouve York Factory comme étant « très » vulnérable aux conséquences de la fonte du pergélisol.

## Objectifs

- Le nécessaire est fait pour protéger le mieux possible les ressources culturelles du LHNC York Factory contre les conséquences du réchauffement climatique, notamment contre l'instabilité du pergélisol et l'érosion.
- Dans le cas où il est impossible de les protéger des conséquences du réchauffement climatique, les ressources culturelles feront l'objet de relevés et, dans la mesure du possible, seront récupérées, afin de préserver les renseignements qui les concernent (conformément au point 1.3.3 de la *Politique sur la gestion des ressources naturelles* de Parcs Canada).



Ampleur des effets du réchauffement climatique sur le pergélisol. (Commission géologique du Canada)

## Orientation

Le plan directeur du LHNC York Factory comprendra un programme de surveillance visant à déceler les changements qui touchent le site, notamment le pergélisol, mais aussi la végétation, en raison du changement climatique. Dans la mesure du possible, des mesures adaptatives seront prises pour rendre les principales ressources moins vulnérables aux menaces associées à cette situation. On a déjà réussi à stabiliser le pergélisol sous l'entrepôt grâce, d'une part, à la mise en place d'un dispositif d'isolation et de drainage et, d'autre part, à la surveillance continue de la température du sol et de l'air.

En raison de son histoire et du dossier historique le concernant, de son état de lieu patrimonial administré ainsi que du fait que le personnel et des installations s'y trouvent, le LHNC York Factory offre une excellente occasion d'étudier les changements dans le pergélisol et leurs effets sur le site. Nous avons la possibilité d'y mener diverses recherches scientifiques axées sur plusieurs perspectives, avec différents partenaires. De telles recherches pourraient contribuer directement tant à la gestion du LHNC York Factory qu'à la recherche scientifique générale sur le changement climatique.



Utilisation d'un géoradar à York Factory. (R. Heitzmann)

À tout le moins, sans l'aide de partenaires, il faudrait assurer une surveillance à long terme des conditions du sol à plusieurs endroits déterminés du site, autour de l'entrepôt, afin de recueillir plus de renseignements sur les effets du changement climatique sur le mollisol et le pergélisol. Le géoradar dont on s'est servi pour l'étude archéologique du site pourrait être aussi utile pour étudier le pergélisol. On pourrait installer des stations de surveillance le long des fentes de gel à la surface du sol, lesquelles fournissent des renseignements sur l'instabilité du pergélisol. Il faudrait aussi envisager, pour la gestion tant des ressources culturelles que des biens contemporains du site, d'adopter des méthodes d'entretien qui accélèrent la perte de l'apport hivernal de chaleur et retardent l'absorption de l'apport estival de chaleur.



Établissement d'un point de surveillance des fentes de gel près de la rive : on fixe une tige de métal aux deux extrémités de la fente et on mesure. (K. Skaftfeld)

Idéalement, le LHNC York Factory pourrait être intégré à un réseau régional ou national de sites de surveillance du pergélisol, auquel cas les stratégies de surveillance pourraient s'accorder aux protocoles établis pour le réseau. Parcs Canada examinera les possibilités de s'associer à ce genre de réseaux de surveillance et de recherche.

### Mesures clés

- On mettra au point et assurera le bon fonctionnement permanent d'un système de surveillance des changements dans le pergélisol sur tout le site. Les résultats de cette surveillance serviront à évaluer à la fois les menaces contre les ressources culturelles et les mesures prises pour y faire face. On examinera en outre les possibilités de partenariat pour l'étude et la surveillance du pergélisol.
- Le plan directeur du feu du site sera mis à jour en raison des changements évidents dans le régime des feux de la région.

#### 4.1.4 Mesures relatives à l'avancée de la végétation

La croissance des saules a une incidence sur l'intégrité commémorative. Les racines peuvent endommager et détruire des éléments archéologiques et l'avancée des saules cache le paysage culturel de York Factory.

Dans le passé, on ne laissait pousser ni arbres ni buissons sur le terrain de York Factory, probablement parce qu'on avait constamment besoin de bois de chauffage, parce que c'était un moyen de se protéger contre le feu et parce que cela favorisait l'écoulement de l'eau de surface – un moyen d'éloigner les moustiques - et donnait à l'endroit un aspect ordonné et facilitait le déroulement des activités. Dans les années 1940 toutefois, le niveau d'activité ayant diminué à York Factory, on avait besoin de moins de main-d'œuvre et il était devenu moins nécessaire d'éliminer la broussaille de tout le site, étant donné que les activités qui y étaient encore entreprises se limitaient dans une large mesure à l'entrepôt. Les saules se sont alors mis à croître. En 1957, la broussaille avait envahi tout le site, sauf une petite partie. Par la suite, le personnel de Parcs Canada ont coupé les arbres et éliminé la broussaille devant l'entrepôt et au sud de celui-ci, dans le cimetière et le long du trottoir de bois.



Zones autour de York Factory où la végétation à disparu au cours des années. (Parcs Canada)

#### Objectifs

- L'esprit du lieu et les ressources culturelles du LHNC York Factory sont protégés comme il se doit contre l'avancée de la végétation.
- Dans le cas où il est impossible de protéger les ressources culturelles contre l'avancée de la végétation, elles feront l'objet de relevés et, dans la mesure du possible, elles seront récupérées, afin de préserver les renseignements qui les concernent (conformément au point 1.3.3 de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada).

## **Orientation**

L'objectif visé est de renforcer l'esprit du lieu en rétablissant, comme autrefois, une zone déboisée autour de l'entrepôt et le long de la rive, en autant que l'enlèvement de la végétation ne se fait pas au détriment de la stabilisation des berges, du pergélisol, du drainage et des ressources culturelles. Les saules seraient coupés de telle manière que les lieux puissent par la suite être entretenus par un simple nettoyage régulier des zones déboisées au moyen d'une faucheuse. Parmi les zones qui pourraient faire l'objet d'un déboisement, on note l'atelier entouré d'une palissade, le lieu patrimonial qui se trouve le long de la rive, les trottoirs de bois et le cimetière (dans ce dernier cas, les communautés des Premières nations seraient consultées). Il pourrait aussi être nécessaire d'éliminer de la végétation pour l'exécution des activités de recherche et de surveillance ou pour les besoins opérationnels.

Le fait que la végétation à York Factory ait fait l'objet d'un contrôle à la fois par le passé et à une époque récente, offre l'occasion d'étudier la relation entre la couverture végétale et le pergélisol. Ces interactions entre la végétation, la couverture de neige et le pergélisol sont mal connues et d'importantes lacunes quant à la compréhension scientifique de ces interactions restent à combler. Le dossier historique concernant la croissance des saules conjugué à l'emplacement particulier de York Factory, à la limite sud du pergélisol continu, offrent une excellente occasion de faire progresser la recherche scientifique sur ces interactions complexes. Parcs Canada examinera la possibilité de faire concorder ses méthodes de gestion du site et ces intérêts liés à des recherches plus vastes.

## **Mesures clés**

- On élaborera et mettra en œuvre un plan de gestion de la végétation pour le site. On évaluera les lieux qui devraient être visés et les méthodes qui devraient être utilisées pour les activités de déboisement et de gestion de la végétation du point de vue de leur efficacité et de leur acceptabilité environnementale. Des lignes directrices à cet égard seront établies en s'appuyant sur les orientations du plan directeur concernant la protection du patrimoine et l'expérience de séjour. Il est toutefois indispensable de connaître les effets des activités de déboisement et de gestion de la végétation sur la stabilisation des berges, le pergélisol et le drainage pour qu'on puisse élaborer de telles lignes directrices.

#### ***4.1.5 Mesures relatives à la détérioration naturelle de certaines ressources culturelles***

Jusqu'à maintenant, dans le présent document, nous avons examiné les mesures envisageables pour faire face aux menaces pesant sur les ressources culturelles. Dans la présente section, nous portons notre attention sur un certain nombre de ressources culturelles vulnérables à la détérioration naturelle de leur structure.

##### **Objectif**

- La pérennité des ressources culturelles est mieux assurée grâce à des interventions qui permettent d'en protéger l'intégrité matérielle tout en respectant la valeur historique.

##### **Orientation**

###### ***Entrepôt***

Depuis l'acquisition du site de York Factory par Parcs Canada en 1968, l'entrepôt a été stabilisé à deux reprises. Le bâtiment sera conservé en bon état, afin qu'il soit entièrement accessible aux visiteurs et que sa valeur historique et son apport à l'esprit du lieu soient préservés. La structure de l'entrepôt a été inspectée en 2005. Il en est ressorti qu'un certain nombre de mesures d'entretien et de surveillance s'imposaient pour assurer l'utilisation continue et à long terme de l'entrepôt.

###### ***Bibliothèque***

Le bâtiment de la bibliothèque a continué de se détériorer : la fondation est maintenant complètement pourrie et les planchers continuent de se soulever sous l'action du gel. La présence de ressources culturelles plus anciennes sous la fondation de la bibliothèque en rend encore plus difficile la réparation. Le bâtiment sera stabilisé au moyen d'une fondation conçue pour en assurer l'intégrité structurale tout en protégeant les vestiges archéologiques qui se trouvent en dessous. Il n'est pas nécessaire que les visiteurs aient accès à la Bibliothèque.

###### ***Poudrière***

La poudrière est en ruines depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. On a réuni des renseignements sur les murs qui sont encore debout, mais on ne possède aucune information concernant sa fondation, qui est apparemment un ouvrage présentant un intérêt exceptionnel du point de vue de l'adaptation au pergélisol. La poudrière restera en ruine, ce qui n'exclut pas que des mesures soient prises pour stabiliser les murs encore debout, mais en sachant que la roche et le mortier qui les composent continueront probablement de se désintégrer. La poudrière est et restera inaccessible aux visiteurs en raison du risque d'effondrement des murs.

###### ***Cimetière***

Le personnel de Parcs Canada a réparé et stabilisé les stèles funéraires et les clôtures du cimetière suivant les conseils et avec la participation de la première nation de York Factory. L'enlèvement de la végétation et l'amélioration du drainage ont permis un meilleur entretien de ces éléments ainsi que du cimetière dans son ensemble. Les stèles et les clôtures feront l'objet d'une surveillance suivie et d'un entretien régulier afin d'en assurer la pérennité et le soin respectueux.

### *Objets façonnés*

La gestion des objets façonnés sera assurée dans des collections conservées dans l'entrepôt ou dans les installations de Parcs Canada à Winnipeg. Le soin de chaque collection sera assuré conformément aux lignes directrices sur la gestion des collections. On en évaluera régulièrement les éléments afin de déterminer quels sont les objets ayant besoin d'un traitement de conservation. La collection de référence du LHNC York Factory est une ressource particulièrement importante, dont on devrait évaluer régulièrement les besoins de conservation et les possibilités d'utilisation à des fins de recherche et de mise en valeur.



Cimetière après l'enlèvement de la végétation, 2005. (K. Skafffeld)

### **Mesures clés**

- On poursuivra les activités de réparation, d'entretien et de surveillance de l'entrepôt en appliquant les recommandations de l'évaluation de la structure réalisée en 2005.
- On construira une nouvelle fondation à la bibliothèque afin de protéger le bâtiment au-dessus du sol et les vestiges d'un bâtiment plus ancien en dessous.
- On procédera à une évaluation technique de la poudrière afin de déterminer si les murs encore debout peuvent être stabilisés et, si oui, de quelle manière (c'est-à-dire l'état souhaité de la poudrière en tant que ruine). Dans la mesure du possible, on réunira de l'information sur la fondation de l'ouvrage.
- On élaborera et appliquera un accord entre Parcs Canada et les communautés de Premières nations concernant le soin et l'entretien du cimetière, notamment des stèles et des clôtures.
- On assurera la conservation, la préparation et le soin à long terme de la collection de référence d'objets façonnés du LHNC York Factory et on y intégrera le cas échéant les nouveaux objets récupérés du site.

#### 4.1.6 Inventaire permanent et évaluation des ressources culturelles

Le LHNC York Factory est un lieu patrimonial complexe. Il y a encore beaucoup de choses à y découvrir et à y apprendre. Déjà, il faut réexaminer l'énoncé d'intégrité commémorative en ce qui touche aux ressources culturelles qu'on y trouve et à ce qui leur confère leur valeur historique.

##### Objectif

- Toutes les ressources ont été répertoriées et évaluées afin de déterminer si elles constituent des ressources culturelles et sur quoi repose leur valeur historique.

##### Orientation

Le répertoire des ressources découvertes au LHNC York Factory sera tenu à jour au fur et à mesure que des recherches seront effectuées et que des mesures de protection seront prises. On procédera ensuite à des évaluations pour déterminer si ces ressources constituent des ressources culturelles et les fondements de leur valeur historique (c'est-à-dire les qualités et les caractéristiques qui leur donnent une valeur patrimoniale). Lorsqu'on comprend bien la valeur historique d'une ressource, il est plus facile d'en assurer la protection, la mise en valeur et l'utilisation appropriée.

##### Mesures clés

- L'énoncé de l'intégrité commémorative sera mis à jour au fur et à mesure qu'on réunira des connaissances sur le site.
- On évaluera la valeur historique de l'ancienne propriété de la Division provinciale de la conservation du gibier et on en assurera la gestion en conséquence.
- Les objets façonnés de grande taille (chaudières, ancres, treuils, etc.) qui sont sur place seront répertoriés et évalués, et on en assurera la gestion comme les autres ressources culturelles qui s'y trouvent.
- On établira et mettra en œuvre des lignes directrices concernant la façon de recueillir les objets façonnés mis au jour par l'érosion de la rive, de les répertorier et d'en assurer le soin. Il sera interdit aux visiteurs de ramasser des objets façonnés. Cette interdiction sera intégrée aux messages de conservation présentés à York Factory.



Treuils à l'emplacement de la cale sèche, près du cimetière, devant être répertoriés et sur lesquels il faut réunir de l'information. (K. Skaftfeld)



## 4.2 Expérience de séjour enrichissante

On trouve dans la présente section l'énoncé des intentions visant à permettre aux visiteurs de York Factory (sur place ou grâce aux activités de diffusion externe) d'apprendre tout ce qu'il faut savoir au sujet du site en joignant l'utile à l'agréable et en toute sécurité.

### Objectifs relatifs à l'expérience de séjour enrichissante

Tous les visiteurs\* du LHNC York Factory sont bien accueillis, découvrent les lieux en toute sécurité et repartent satisfaits de leur expérience.

\* *Beaucoup de membres des Premières nations de l'Ouest de la Baie d'Hudson considèrent leur séjour à York Factory davantage comme un « retour chez soi » que comme une visite d'un lieu historique national.*

### Offrir aux visiteurs une expérience de qualité – Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

*« L'Agence vise à offrir des expériences inoubliables qui contribuent à favoriser un sens partagé des responsabilités à l'égard d'interventions judicieuses sur le plan environnemental et culturel qui s'étendent au-delà des limites des parcs et des lieux et influent sur les valeurs des Canadiens et des Canadiennes. Les expériences faites durant les visites dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation donnent aux visiteurs une image claire et forte du Canada, en plus d'améliorer le bien-être et la santé de tous les Canadiens et Canadiennes. » Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2010.*

### Objectifs

- York Factory est devenu une destination prisée des amateurs de voyages d'aventure grâce aux mesures suivantes :
  - faire en sorte que les visiteurs éventuels aient facilement accès à toute l'information de qualité dont ils ont besoin pour préparer leur séjour à York Factory;
  - accueillir chaque visiteur personnellement;
  - offrir aux visiteurs la possibilité de prolonger leur séjour;
  - faire en sorte que les visiteurs du site ne s'exposent à aucun risque;



Groupe venu en avion visiter le LHNC York Factory, en 2004. Des visites touristiques guidées ont eu lieu à York Factory plusieurs années de suite. (P. Carroll)

- rendre le séjour de chaque visiteur agréable et enrichissant (même ceux qui sont retenus par les intempéries), notamment en proposant des activités à la fois compatibles avec la mission du site et intéressantes et enrichissantes pour les visiteurs;
- proposer aux visiteurs des souvenirs ainsi que des moyens de recevoir de l'information au sujet du LHNC York Factory longtemps après leur séjour.

### **Orientation**

#### *Visiteurs sur place*

L'expérience de séjour du visiteur – qu'il s'agisse d'un adepte du canotage récréatif, d'un touriste venu en avion ou d'un membre d'une communauté autochtone de la région – sera fondée sur une relation intime authentique avec l'esprit du lieu ainsi que sur le sentiment d'accomplissement et d'épanouissement personnels que procure le fait d'être finalement arrivé au bout d'un voyage.

L'expérience de séjour est la somme de plusieurs éléments : la visite des lieux et l'information consultée pour préparer le séjour, l'arrivée et les services d'accueil, les installations et les programmes en rapport avec la visite proprement dite, les programmes de sécurité du public ainsi que l'information communiquée après le séjour, que ces services soient fournis par Parcs Canada ou d'autres prestataires. Malgré tout, les visiteurs ne garderont pas nécessairement un très bon souvenir de leur séjour si leurs attentes et leurs besoins de base n'en sont pas satisfaits. C'est pourquoi le LHNC York Factory s'emploiera à satisfaire aux attentes des visiteurs, étant toutefois entendu que des limites doivent être imposées à l'égard des services, des

#### **Des liens profonds**

« Tous les participants avaient des liens profonds avec le site par le biais de leur famille : pour certains, leurs grands-parents ou leurs parents y étaient nés ou étaient nés tout près; d'autres avaient des parents qui y sont enterrés; d'autres avaient des parents qui y ont travaillé; d'autres encore y étaient nés eux-mêmes. La plupart des participants avaient visité le site au moins une fois; certains à de nombreuses reprises. Ils y étaient allés pour chasser et pour piéger du gibier, avec des jeunes et des aînés pour en apprendre davantage sur le site et sur leur patrimoine culturel, pour aller y visiter en tout respect le cimetière et, d'une manière générale, pour le sentiment de paix qui se dégage du site ainsi que pour les souvenirs qu'il évoque et l'histoire qu'il rappelle. Certains aînés venus au site auraient aimé rester sur ce qui était autrefois leur terre ancestrale. Les grands-pères de plusieurs participants étaient chefs dans des régions voisines et la plupart des familles avaient leurs territoires de piégeage dans les environs. Certains, réfléchissant à l'utilisation du site, se demandaient quelle serait aujourd'hui la population qui y vivrait si on n'avait forcé personne à aller s'installer ailleurs dans les années 1950. » (Rapport du groupe de discussion sur le Lieu historique national du Canada York Factory, septembre 2005, extrait concernant un atelier auquel participaient des membres des Premières nations. »

programmes et des installations, en raison de l'éloignement du site, de la fragilité de l'environnement, des coûts élevés de construction, de fonctionnement et d'entretien ainsi que du petit nombre de visiteurs. Tout aussi important, il faut éviter que les installations et les services ne portent atteinte à l'intégrité commémorative ou à l'esprit du lieu.

La façon de satisfaire aux attentes des visiteurs sera de comprendre les motifs qui les poussent à venir à York Factory, de s'assurer qu'ils savent quels sont les services qui sont – et qui ne sont pas – offerts, de répondre à leurs besoins de base de confort et de sécurité pendant leur séjour ainsi que leur offrir des moments inoubliables en leur permettant un contact avec l'histoire et la nature, en compagnie d'un personnel attachant.

Les activités proposées aux visiteurs du LHNC York Factory se limiteront aux activités et secteurs qui ne porteront pas atteinte à l'intégrité commémorative, qui ne menacent pas l'environnement fragile et qui ne compromettent pas au-delà du raisonnable la sécurité des visiteurs. Afin d'éviter d'abîmer la tourbe et le pergélisol, les visiteurs devraient circuler uniquement sur les trottoirs et aux endroits indiqués par le personnel. Malgré les efforts colossaux déployés par le personnel pour assurer le confort et la sécurité des visiteurs, les animaux sauvages (les ours polaires et les ours noirs, notamment), les conditions météorologiques et la topographie peuvent présenter des risques. Les visiteurs doivent donc respecter tous les avis affichés, parler de sécurité avec le personnel du site et être conscients du genre de milieu où ils se trouvent.

Les rassemblements patrimoniaux de membres des Premières nations à York Factory établissent un lien important entre le site et les communautés locales. Ils sont en outre une occasion pour le personnel et les visiteurs de mieux connaître et comprendre l'histoire et l'importance de York Factory et ils contribuent à l'esprit du lieu. C'est pourquoi les rassemblements patrimoniaux font partie intégrante des expériences de séjour des visiteurs à York Factory que Parcs Canada s'emploiera à faciliter.

### **Fin du voyage**

« (...) le pilote qui allait nous amener venait d'arriver, son appareil rempli de personnes âgées faisant un voyage organisé. Bien que leur présence ici nous sembla surprenante, nous savions que leur séjour serait loin d'être aussi enrichissant que pour nous, qui avons travaillé si dur pour y arriver, en traversant le même territoire sauvage à couper le souffle que les « voyageurs » de l'époque. Nous étions aussi les seuls qui allaient repartir avec les instruments qui nous avaient permis d'arriver jusqu'ici : nos pagaies, marquées du logo distinctif de York Factory, les initiales YF combinées en un seul symbole. Floyd alluma la lampe à souder, chauffa le fer à marquer, cala chacun de nos cinq pagaies de bois entre ses pieds et en grava profondément les pales au moyen du fer chauffé à blanc. Notre voyage était terminé. » (tiré du journal de l'expédition à la Baie d'Hudson, de mai à août 2005, de Scott Miller et Todd Foster, affiché sur Internet.) Peu importe que les visiteurs de York Factory arrivent en canot ou en avion, ils y vivent une expérience enrichissante et féconde en aventures.

D'autres fournisseurs de services, parmi lesquels le Silver Goose Lodge, les voyagistes, les pourvoyeurs et les compagnies de vols nolisés ont aussi une incidence déterminante sur l'expérience de séjour des visiteurs à York Factory. Parcs Canada est consciente de l'importance du rôle de ces partenaires et intervenants et travaillera en étroite collaboration avec eux pour enrichir l'expérience des visiteurs avant, pendant et après leur séjour à York Factory (voir la section 4.4, Rôle des partenaires et des intervenants). De plus, la région avoisinante de York Factory, notamment l'embouchure de la rivière Hayes et la côte de la baie d'Hudson, offre d'autres intéressantes attractions aux visiteurs. Un jour, les visiteurs du LHNC York Factory pourraient se faire proposer un voyage prolongé et varié, ce qui exigerait une offre de services coordonnée des partenaires concernés.

### *Visiteurs virtuels*

Les Canadiens et les Canadiennes pourront découvrir l'histoire, le peuple, l'environnement et les périls de York Factory par des moyens instructifs, intéressants et innovateurs. Pour un lieu comme York Factory, qui est à la fois éloigné et important dans l'histoire du Canada, un site Web consacré exclusivement à l'endroit serait un excellent moyen d'établir des liens avec les programmes d'études, de proposer des visites virtuelles du site, de permettre le téléchargement de photos et de présenter, par exemple, des fiches d'information pour des travaux scolaires et des renseignements généalogiques.

Après une visite enrichissante et inoubliable à York Factory, sur place ou sur Internet, nous espérons que chaque visiteur sera, d'une part, mieux en mesure d'apprécier et de comprendre l'environnement et le patrimoine culturel du Canada et, d'autre part, davantage disposé à assumer ses responsabilités et à sensibiliser son entourage à cet égard. À York Factory, nous espérons que les gens se souviendront de leur visite pour les raisons suivantes (entre autres) :

- Le caractère enrichissant d'un voyage d'aventure vers une destination exceptionnelle, qui en vaut le prix.
- La fragilité du patrimoine culturel et naturel de York Factory et la très grande chance d'avoir vu le site de ses propres yeux et d'y avoir appris des choses directement.
- Comment, malgré leur éloignement, York Factory et le Nord canadien sont indissociables de la croissance du Canada en tant que nation et demeurent encore aujourd'hui importants dans la vie de beaucoup de peuples de Premières nations.

## Mesures clés

- On élaborera et diffusera de l'information et de la publicité pour les personnes qui envisagent de visiter le LHNC York Factory, pour qu'ils puissent s'y préparer et sachent à quoi s'attendre et à quoi ressemblera leur séjour. Il est indispensable que les voyageurs et les personnes qui préparent un tel séjour aient accès à de l'information concernant l'emplacement du site et la période d'ouverture, l'accès au site, la météo, les marées, les risques, les prix, les personnes avec lesquelles communiquer, les installations sur place, les services et les programmes, les vêtements à porter, l'hébergement et ainsi de suite. Tous ces renseignements pourront être obtenus sur le site Web de Parcs Canada ou auprès des organisateurs de voyages et des exploitants de pourvoiries qui font la promotion de York Factory, de sa région et de la rivière Hayes.
- À leur arrivée à York Factory, les visiteurs continueront d'apercevoir d'abord l'entrepôt et le drapeau de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Des panneaux d'accueil, aussi destinés à informer les visiteurs au sujet du site et des consignes de sécurité, lorsque le personnel sur place n'est pas en mesure de s'en charger, seront installés aux entrées nord et sud du site. Les gens pourront y lire que York Factory est un lieu historique national et les raisons de cette désignation et ils y trouveront d'importants renseignements concernant les ressources et leur protection ainsi que les règles de sécurité à observer pendant leur visite. Le texte sera présenté dans les deux langues officielles ainsi qu'en langue crie.
- Le personnel, les objets exposés, les documents à lire et l'information présentée sous d'autres formes ainsi que l'esprit du lieu seront autant les uns que les autres essentiels pour assurer aux visiteurs un séjour agréable, intéressant et enrichissant.
  - Les services personnalisés fournis par le personnel de Parcs Canada sont exemplaires et contribuent pour beaucoup à l'expérience de séjour; rien ne changera à cet égard.
  - On mettra au point et utilisera des moyens d'interprétation autonome pour sensibiliser les visiteurs à l'importance historique de York Factory et du lieu lui-même ainsi que pour les informer des mesures prises pour protéger le site.
  - Une salle « des découvertes » aménagée dans l'entrepôt sera accessible aux visiteurs pendant les heures d'ouverture. On y trouvera des dispositifs pour informer les visiteurs au sujet de l'histoire et de la protection de York Factory et des gens qui y ont vécu ainsi qu'une bibliothèque et un endroit où les visiteurs pourront consigner leurs réflexions concernant le site et leur voyage et lire ce que d'autres ont écrit à ce sujet.
- Parcs Canada facilitera les rassemblements patrimoniaux de Premières nations à York Factory (comme ceux de 2005 et de 2006).

- On examinera avec des partenaires éventuels de diverses possibilités d'hébergement (y compris la possibilité d'aménager un terrain de camping sur les terrains du lieu historique national ou à proximité). Entre-temps, Parcs Canada continuera de proposer aux visiteurs qui veulent passer la nuit dans la région d'aller au Silver Goose Lodge.
- Il sera interdit de faire des graffitis dans l'entrepôt. On offrira aux personnes qui souhaitent laisser une trace de leur passage à cet endroit un moyen plus acceptable de le faire.
- On enquêtera périodiquement auprès des visiteurs afin de savoir s'ils sont satisfaits des services, des installations et des programmes sur le patrimoine.
- Le marquage des pagaies des canoteurs du logo « YF » est un souvenir hautement apprécié par les intéressés. On continuera de le faire. Parcs Canada proposera en outre aux visiteurs intéressés un moyen de se tenir informés des activités de conservation qui se dérouleront à York Factory après leur départ.
- Les plans de sécurité publique et de gestion des ours blancs seront examinés chaque année et révisés au besoin.
- Parcs Canada offrira et/ou aidera d'autres intéressés à offrir un site Web exemplaire sur le LHNC York Factory (voir la section 4.3.2, Mise en valeur du patrimoine hors site).



Graffitis dans la coupole de l'entrepôt. (K. Skaftfeld)

### 4.3 Appréciation et compréhension du public

Il est question, dans la présente section, des plans de Parcs Canada pour améliorer la mise en valeur du patrimoine visé, tant sur place qu'à l'extérieur, afin de sensibiliser le grand public à l'importance historique nationale de York Factory et aux attraits du site. L'esprit du lieu à York Factory repose sur divers facteurs, et d'une façon toute particulière sur les récits se rattachant aux perspectives historiques et contemporaines de l'influence exercée par l'empire de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur les populations, le territoire et le pays. Ces perspectives peuvent aider à mieux comprendre comment s'est forgée l'identité canadienne et pourquoi le LHNC York Factory tient de façon indiscutable une si grande place dans l'histoire du Canada. Les récits qui se rattachent à York Factory doivent être racontés et transmis à nos enfants.

## Objectifs relatifs à l'appréciation et à la compréhension du public

Les Canadiens et Canadiennes, les visiteurs, nos partenaires et les divers intervenants comprennent l'importance du LHNC York Factory, y sont sensibles et veulent qu'on en assure la protection.

### Favoriser la connaissance et l'appréciation du public – Avantages pour les Canadiens et les Canadiennes

*L'objectif de Parcs Canada, grâce à une sensibilisation et à une compréhension accrues, est de s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes acceptent facilement l'idée que leurs aires patrimoniales exceptionnelles soient protégées pour les générations d'aujourd'hui et de demain (...) Les visiteurs qui viendront au Canada auront la possibilité de faire l'expérience des trésors nationaux et de les apprécier. Les Canadiens et les Canadiennes bénéficient d'un sentiment accru d'identité partagée et des avantages économiques qu'apportent les personnes en visite au Canada. » (Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2010.)*

## 4.3.1 Mise en valeur du patrimoine sur place

### Objectif

- Les visiteurs du LHNC York Factory se voient proposer un programme de mise en valeur du patrimoine qui, fondé sur de solides recherches et connaissances et s'inspirant de la trame historique du site, satisfait à leurs attentes et les imprègne d'une façon durable de l'esprit des lieux.

### Orientation

La trame historique principale du LHNC York Factory, qui comprend les principaux messages du lieu (voir la section 2.2, Mise en valeur du patrimoine), englobera les éléments ci-dessous.

- Le rôle de York Factory dans la lutte plus générale entre Français et Anglais au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment la lutte pour le contrôle d'une grande partie de l'Amérique du Nord.
- L'importance de York Factory dans la traite des fourrures, comme point d'accès à la région intérieure de l'Ouest du Canada et en tant que pivot politique, économique et social pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle.



Groupe de York Landing à côté du bateau utilisé pour le tournage du film « Quest for the Bay », au Silver Goose Lodge. (L. Dueck)

- L'importance de York Factory pour les membres des Premières nations, jadis et aujourd'hui.
- Les mesures pour l'environnement et les efforts de conservation pour assurer la sauvegarde de cet important patrimoine.

Depuis ces trente dernières années, York Factory a fait l'objet d'une somme considérable de recherches historiques et autres réalisées notamment par Parcs Canada, parmi lesquelles une recherche sur l'histoire orale de la région, qui a abouti à l'ouvrage *Voices from Hudson Bay: Cree Stories from York Factory*. Ces recherches seront utilisées pour élaborer la trame historique. On s'emploiera en outre à combler les lacunes relatives à la communication de l'information mises au jour à la suite d'une évaluation de l'intégrité commémorative effectuée en 2002. Le personnel de Parcs Canada continuera d'offrir des visites guidées et des services personnalisés dans un contexte de mise en valeur du patrimoine, mais on améliorera en même temps les autres moyens de communication permettant aux visiteurs de se renseigner par eux mêmes au sujet de York Factory (comme il en a été question à la section 4.2, Expérience de séjour enrichissante). L'histoire et la disparition de York Factory en tant que communauté de Premières nations fait partie de la chronique du poste de traite des fourrures York Factory et fera partie du récit qui sera raconté à York Factory avec l'aide des communautés de Premières nations.

#### **Mesures clés**

- Un programme de mise en valeur du patrimoine, fondé sur la trame historique ci-dessus, sera élaboré et mis en œuvre au site en utilisant les moyens d'information et les démarches examinés à la section 4.2 (Expérience de séjour enrichissante).
- Les communautés de Premières nations seront invitées à participer à l'élaboration du programme de mise en valeur du patrimoine.
- La communication avec le public deviendra un volet essentiel des programmes de recherche et de conservation.

#### **4.3.2 Mise en valeur du patrimoine hors site (activités de diffusion externe)**

##### **Objectif**

- Les Canadiens et les Canadiennes se voient proposer des programmes de diffusion externe qui, fondés sur la trame historique de York Factory ainsi que sur les recherches et les connaissances concernant le site, satisfont à leurs attentes et les imprègnent d'une façon durable de l'esprit des lieux.

##### **Orientation**

Les activités de diffusion externe seront le principal moyen de mise en valeur du patrimoine de York Factory parce que le site, qui occupe une place importante dans l'histoire du Canada, est toutefois éloigné et inaccessible pour la plus grande partie de la population. L'internet sera le moyen privilégié pour assurer la diffusion de la



chronique de York Factory et sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes à l'importance du site. Par ce moyen, les visiteurs virtuels pourront notamment visiter les lieux et faire la connaissance des gens qui y vivent, trouver des renseignements généalogiques, poser des questions et formuler des commentaires, télécharger des images, apprendre des choses sur la conservation du patrimoine, accéder à des documents et à des photos pour des travaux scolaires et, grâce aux liens offerts, explorer d'autres sites Web apparentés.

Depuis l'installation du centre d'accueil de Parcs Canada à Churchill, en 2002, on envisage de faire une plus grande place à York Factory parmi les objets qui y sont exposés, notamment en y présentant des expositions par relais. Le kiosque d'information où on présente de brèves capsules documentaires serait l'endroit idéal pour offrir des renseignements sur des aspects très précis de York Factory. Les expositions et autres moyens de communication d'information utilisés à Churchill pourraient être périodiquement réinstallés au LHNC de Lower Fort Garry, un site apparenté par le thème à York Factory et qui, se trouvant plus au sud en milieu urbain, accueille de nombreux visiteurs.

On élaborera en outre des programmes de diffusion externe spécialement conçus pour les écoles du Nord du pays. Certains élèves de ces écoles seront les futurs gardiens et protecteurs de York Factory. Ces programmes, qui prendront la forme de cahiers d'exercice, de trousseaux pédagogiques et de CD interactifs, seront différents des programmes de diffusion externe destinés aux écoles en général du fait qu'on y insistera sur les liens locaux avec York Factory. Notre objectif sera d'atteindre les élèves par le biais du système d'enseignement régulier en privilégiant l'intégration au programme d'études. Les programmes de diffusion externe dans les écoles seraient élaborés au sein de Parcs Canada dans le cadre d'un programme scolaire.



La marque « YF » de York Factory. (K. Lunn)

### Mesures clés

- Un programme de diffusion externe, fondé sur l'objectif de favoriser la connaissance et l'appréciation du public, sera élaboré et mis en œuvre. Un des éléments de ce programme sera un site Web exemplaire.
- Les principaux éléments de la trame historique de York Factory seront présentés au centre d'accueil de Parcs Canada à Churchill et au LHNC de Lower Fort Garry.
- On élaborera un programme de diffusion externe dans les écoles de la région, qui sera régulièrement offert aux communautés du Nord du Manitoba associées à York Factory.

## 4.4 Rôle des partenaires et des intervenants

Parcs Canada unira ses efforts à ceux de ses partenaires et des intervenants pour faire la promotion de York Factory et de la région en tant que destination touristique ainsi que pour améliorer la conservation et la mise en valeur du patrimoine du LHNC York Factory.

### Objectifs quant au rôle des partenaires et des intervenants

Les partenariats et la collaboration entre les partenaires favorisent le renforcement de l'intégrité commémorative, la connaissance et l'appréciation du public ainsi que la richesse de l'expérience de séjour du LHNC York Factory. La collaboration qui existe depuis longtemps entre Parcs Canada et la Première nation de York Factory en ce qui concerne la préservation de York Factory et les services qui y sont offerts est un acquis sur lequel s'appuyer pour aller de l'avant.

### Objectifs

- Les décisions relatives aux orientations, à la gestion des ressources et à la planification du site qui sont susceptibles d'avoir des conséquences pour nos partenaires et les intervenants sont prises en consultation et en collaboration avec les intéressés.
- Parcs Canada, ses partenaires et les intervenants travaillent ensemble pour cerner les attentes des visiteurs à York Factory et à y satisfaire.
- Parcs Canada, ses partenaires et les intervenants coordonnent leurs efforts pour faire la promotion de York Factory en tant que destination touristique.
- On favorise les partenariats pour la recherche et la conservation à York Factory.

### Orientation

Il a déjà été question dans le présent document de consultation des Premières nations et de collaboration avec celles-ci concernant la mise en valeur du patrimoine, la gestion du cimetière, la stabilisation des rives et d'autres activités proposées dans ce plan. Des mesures précises sont aussi proposées ci-dessous pour coordonner les possibilités offertes aux visiteurs par les fournisseurs de services. Parcs Canada travaillera en partenariat avec la Première nation de York Factory, le propriétaire du Silver Goose Lodge et tous les exploitants d'entreprise touristique intéressés à élaborer et à fournir des services de transport, d'hébergement et de communication appropriés et coordonnés, répondant aux attentes et aux besoins des adeptes du tourisme d'aventure.

La vision, les objectifs et l'orientation stratégique pour le LHNC York Factory sont conformes à l'objectif de gestion de la rivière Hayes dans le cadre du Réseau des rivières du patrimoine canadien, à savoir assurer « la reconnaissance, la promotion et la viabilité du patrimoine naturel, du patrimoine culturel et des valeurs récréatives qui ont permis à la rivière Hayes d'être mise en candidature pour faire partie du Réseau des rivières du patrimoine canadien » et viennent à l'appui de cet objectif. Parcs Canada collaborera au besoin avec le comité de la rivière du

patrimoine canadien Hayes afin d'assurer le respect de la valeur patrimoniale et récréative de la rivière.

Les activités de recherche et de surveillance suivies en vue de comprendre la dynamique de l'environnement au LHNC York Factory et d'y assurer la conservation du patrimoine sont au cœur du présent plan directeur proposé. La participation d'autres organismes gouvernementaux, d'établissements d'enseignement et des conseils de gestion des ressources de la région à l'exécution et à l'évaluation de ces activités est souhaitable : elle permettra de mieux comprendre non seulement le site lui-même, mais toute la région à l'ouest de la baie d'Hudson. Le bénévolat, particulièrement en ce qui concerne les divers aspects de la protection du patrimoine, est une véritable possibilité à York Factory.

### Mesures clés

- Parcs Canada invitera les Premières nations de la région, Voyage Manitoba, les exploitants de pourvoiries et les voyageurs à faire partie d'un groupe de travail dont le mandat serait de faire la promotion auprès des visiteurs éventuels du LHNC York Factory et de la région environnante, notamment en y améliorant l'offre de services.
- Parcs Canada mettra à profit l'information et le savoir-faire acquis depuis que l'Agence exploite des installations et fournit des services au LHNC York Factory afin de faciliter la réalisation d'une étude de faisabilité pour le Silver Goose Lodge.
- Parcs Canada s'efforcera d'héberger les chercheurs qui effectuent des travaux pouvant être utiles pour la gestion du LHNC York Factory ou du parc national du Canada Wapusk. La capacité des installations et de l'infrastructure du site (eau et gestion des déchets) limitera toutefois le nombre de membres du personnel et de chercheurs qui pourront y être hébergés en même temps.
- On étudiera les possibilités de bénévolat.

On distingue à droite de la photo l'installation utilisée pour l'exploitation du site, les ateliers et le bâtiment dans lequel le personnel est logé. Le bâtiment blanc qu'on voit au centre offre aussi du logement, mais il faudra le réparer ou le remplacer. On aperçoit à gauche le quai principal et la rampe servant à monter et à descendre les marchandises. (K. Skafffeld)



## 4.5 Gérance environnementale

On trouvera dans la présente section les grandes lignes de notre démarche de gestion du patrimoine naturel du LHNC York Factory en accord avec les objectifs relatifs à l'intégrité commémorative du site.

### Objectif de la gérance environnementale

Le LHNC York Factory est un modèle de gestion environnementale tant du point de vue de la perception que de l'application de la démarche et montre la voie concernant l'utilisation de pratiques respectueuses de l'environnement.

### Objectif

- La gestion du LHNC York Factory est assurée de manière à réduire au minimum les répercussions sur l'environnement des activités exécutées au site.

### Mesures clés

- Le plan d'action en matière de gestion environnementale de l'Unité de gestion du Manitoba a été mis en œuvre au LHNC York Factory. On vérifiera périodiquement la mise en œuvre du plan afin d'en évaluer l'efficacité et de déterminer s'il y a lieu de rajuster le tir.
- Les projets et les activités proposés au LHNC York Factory seront évalués suivant les exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, de la façon prévue pour l'évaluation environnementale stratégique du présent plan directeur.

## 4.6 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Le plan directeur du lieu historique national du Canada York Factory a fait l'objet d'une étude environnementale stratégique en conformité avec la directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes de 2004. L'évaluation des effets environnementaux portait également sur les répercussions environnementales, culturelles et socio-économiques.

Le plan directeur aura de nombreuses retombées positives découlant des mesures suivantes : la préservation et l'amélioration des connaissances liées aux ressources culturelles du lieu, la sensibilisation du public pour accroître son appréciation à l'égard des lieux patrimoniaux ainsi que sa compréhension de l'importance de ces lieux, l'élargissement des connaissances sur pergélisol, et la protection des ressources naturelles.

Les mesures d'atténuation pour réduire les effets négatifs seront axées sur la consultation d'archéologues avant de creuser ou d'introduire des sondes dans le sol pour éviter d'endommager les ressources culturelles. De plus, la stabilisation des rives, les activités de camping, le défrichement et les modifications proposées pour tout bâtiment sur les lieux pourraient faire l'objet d'évaluations particulières au projet, menées en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ou de la

politique de Parcs Canada, à mesure que le projet évoluera du stade conceptuel aux stades de la préparation et de la mise en œuvre. Les évaluations environnementales devraient commencer au tout début du processus de planification, surtout pour ce qui est de la stabilisation des rives. Il est important que l'étude de faisabilité sur la stabilisation des rives comporte certains éléments d'une évaluation environnementale pour permettre d'établir précisément le coût des mesures d'atténuation.

L'élaboration du plan directeur du LHNC York Factory a donné l'occasion d'obtenir des commentaires des principaux intervenants et du public. Il y a eu des consultations publiques portant sur le plan directeur avec les collectivités et les autres intervenants de l'été 2005 jusqu'à l'automne 2006. De façon générale, le public soutient le plan directeur de Parcs Canada pour le LHNC York Factory. Les intervenants et le public comprennent et respectent l'importance culturelle et historique du lieu et veulent le protéger. L'équipe de planification a évalué le projet de plan directeur en tenant compte des commentaires reçus du public, qu'ils ont utilisés pour améliorer les mesures décrites dans le présent plan.

Cette évaluation environnementale stratégique permettra d'établir les mesures à prendre dans le cadre du plan directeur, si la possibilité de stabiliser les rives en fait partie, et si les activités cumulatives n'entraînent pas de répercussions importantes. Cependant, si la stabilisation des rives n'est pas effectuée, de graves conséquences pourraient s'ensuivre. Le lieu historique et les ressources culturelles pourraient éventuellement s'effacer et la perte du lieu pourrait entraîner des conséquences négatives à l'endroit des ressources culturelles et socio-économiques de la région. L'intégrité commémorative serait complètement perdue et le lieu et les nombreuses ressources culturelles seraient complètement détruits par l'érosion des rives d'ici 100 ou 150 années. L'anéantissement du lieu patrimonial signifierait une perte de l'histoire canadienne, de la patrie des Premières nations, d'emploi et d'un secteur de l'industrie du tourisme apporté par le lieu historique national du Canada York Factory dans ce coin du pays.

On doit se référer à l'*Évaluation environnementale stratégique du plan directeur du lieu historique national du Canada York Factory* (Parcs Canada, 2006) pour la mise en œuvre du plan directeur.

## 5. Mise en œuvre et évaluation du plan directeur

Le plan directeur établit des orientations stratégiques à long terme pour la gestion du LHNC York Factory par Parcs Canada. Il établit un cadre pour un processus plus détaillé de planification et de prise de décisions et un document de référence stratégique pour les prévisions des dépenses en capital ainsi que pour la gestion et l'exploitation futures du site.

Il incombera au directeur de l'Unité de gestion du Manitoba d'assurer la mise en œuvre du plan directeur, dans le cadre du plan d'affaires de l'Unité. Les mesures du plan directeur qui seront mises en application au cours d'une période de cinq ans sont indiquées dans le plan d'affaires. L'examen et la mise à jour annuels du plan d'affaires font apparaître les changements dans cette prévision quinquennale. La mise en œuvre des stratégies et des mesures peut être réexaminée en fonction des circonstances, de faits nouveaux ou de changements dans les priorités et les décisions nationales.

L'information sur les progrès réalisés quant à la mise en œuvre du plan directeur sera présentée dans un rapport annuel ainsi que dans le rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées de Parcs Canada. Le plan directeur fera aussi l'objet d'un examen périodique (au moins tous les cinq ans) et il sera modifié en fonction des circonstances. En cas de changements importants, le public sera consulté.

Parmi les mesures clés mentionnées dans le plan directeur proposé, les mesures suivantes sont considérées comme prioritaires et devraient donc être mises en œuvre dans les prochaines années.

- Conservation du patrimoine
  - Étude de faisabilité, essais et décision concernant la stabilisation des rives ainsi qu'une étude hydrologique et une étude du pergélisol et de la végétation du lieu.
  - Surveillance permanente des ressources culturelles sur la rive et récupération des découvertes archéologiques, le cas échéant.
  - Réparation et entretien de l'entrepôt et surveillance de l'intégrité structurale du bâtiment.
  - Accord sur le soin et l'entretien du cimetière.
- Expérience de séjour, appréciation et compréhension du public
  - Salle des découvertes dans l'entrepôt.
  - Panneaux d'accueil et d'orientation.
  - Élaboration de la trame historique du site.
  - Amélioration du site Web.
- Rôle des partenaires et des intervenants
  - Groupe de travail pour faire la promotion du LHNC York Factory et améliorer les possibilités et les services offerts aux visiteurs.

## Annexe A. Résumé du processus de planification et de consultation

Le processus de planification du LHNC York Factory a débuté au printemps de 2005. Dans le cadre du processus, les employés de Parcs Canada ont cerné les objectifs, les besoins et les possibilités à examiner, y compris le fait qu'il était nécessaire de consulter le public. Au cours de l'été et de l'automne 2005, diverses approches ont été adoptées pour informer les intervenants et le public intéressé du processus de planification, susciter leur participation et obtenir des suggestions qui seraient soumises à l'étude dans le cadre du processus de planification (voir le chapitre 2 qui comprend un résumé des suggestions du public). De plus, de nombreux examens et études sur le terrain ont été effectués au cours de l'été et de l'automne pour faire avancer la planification. Pendant l'hiver de 2005-2006, les employés de Parcs Canada ont élaboré un projet de plan directeur à l'aide des résultats des consultations et des examens. De juillet à septembre 2006, le projet de plan directeur a été mis à la disposition du public à des fins d'examen et un certain nombre de consultations ont eu lieu. Ces consultations ont donné lieu à des commentaires dont on a tenu compte pour la rédaction du présent plan directeur. Parcs Canada s'est engagée à poursuivre les consultations et les discussions avec les Premières nations, les intervenants et le public qui s'intéressent au LHNC York Factory pendant la période de validité du plan directeur, sa mise en œuvre et son examen, entre autres. Le sommaire des activités principales de planification et de consultation figurent ci-dessous :

### Première étape

- En juillet 2005, Parcs Canada a organisé un groupe de discussion avec des représentants des Premières nations à Thompson, au Manitoba. À la suggestion des chefs des Premières nations York Factory, Shamattawa et Fox Lake, les participants étaient de York Landing, Fox Lake, Shamattawa, Churchill et Thompson. La rencontre était axée sur les participants et les liens qu'ils entretenaient avec le lieu patrimonial, l'importance du lieu pour chacun d'eux, et des questions particulières portant sur l'entretien et l'utilisation future de ce dernier. Les résultats de la discussion ont été pris en considération au moment d'établir la vision et les grandes lignes du plan directeur.
- Des entrevues téléphoniques ont été effectuées au sujet de l'expérience des visiteurs du lieu en 2004.
- Le public intéressé a été sensibilisé par le truchement de l'information offerte dans les magazines *Manitoba History* et *The Beaver*, à la rencontre régionale Honekwé à Thompson, sur le lieu même et au centre d'accueil de Parcs Canada à Churchill, sur les sites Web de Parcs Canada, aux rencontres du comité international pour le patrimoine historique polaire et du Conseil international des monuments et des sites à Toronto et à Xi'an, en Chine.
- Un bulletin sur le plan directeur et la possibilité d'y participer a été diffusé à plus de 140 particuliers et à des organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Deux cents bulletins supplémentaires ont été offerts

aux bureaux des bandes et aux magasins à Gillam, Bird, York Landing et Shamattawa, au bureau municipal et au centre d'accueil des visiteurs à Churchill.

- Des entrevues téléphoniques ont été menées auprès des organisateurs de voyages et des pourvoyeurs offrant des services à York Factory, et des rencontres ont été organisées avec les représentants du Silver Goose Lodge (appartenant à la Première nation York Factory).
- L'érosion des rives, la gestion du pergélisol, l'état des ressources culturelles, et l'intégrité structurale de l'Entrepôt ont fait l'objet d'examen et de recommandations.
- De nombreux ingénieurs en géotechnique et chercheurs ont donné de leur temps et nous ont fait part de leurs idées dans le cadre du processus de planification.

### **Deuxième étape**

- Des avis de consultations ont été publiés sur le site Web du LHNC York Factory, dans le bulletin Manitoba History et dans le bulletin du personnel de Parcs Canada.
- En juillet 2006, on a envoyé le projet de plan directeur et un questionnaire à plus de 150 personnes et organismes inscrits sur la liste de diffusion du LHNC York Factory.
- Des rencontres ont eu lieu avec plus de 40 personnes lors d'exposés tenus à York Factory, à York Landing, à Gillam, à Churchill et à Winnipeg à la fin août et en septembre.

Équipe de planification de Parcs Canada :

Gary Adams, Michael Cobus, Bob Coutts, Cam Elliott, Dahlton Grosbrink, Stacey Jack, Mireille Lamontagne, Kevin Lunn, Donna MacKinnon, Linda Seyers, Nancy Spence

Collaborateurs de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

Lyne Fontaine, Bolek Lucki, Gerard van Rijn

Merci au groupe de discussion sur York Factory :

Flora Beardy, Edwin Beardy, Abraham Beardy, Kerry Beardy, Verna Flett, Jack Massan, Paddy Massan, Donald Saunders, Adelia Spence, Morris Spence, Obediah Wastesicoot, Judy Wastesicoot

Merci aux ingénieurs et aux scientifiques pour leur temps et leur expertise :

James Blatz, LeeAnn Fishback, Tim Kirkham, Ken Skafffeld